



**ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE
DE LA MARINE NATIONALE
SECTION PROVENCE ET CORSE**



MARINE LEVANT

1^{er} trimestre 2024



Sommaire :

- *Le mot du président*
- *Informations ACORAM*
- *Informations ACORAM Provence et Corse – AG 2024*
- *Activités prévues au 1^{er} trimestre 2024 :*

I. *Conférences*

II. *Visites d'information*

III. *Randonnées pédestres : ACORAM, ANFEM et ANOCR*

IV. *Infos Marine*

V. *Communications :*

- *Académie du Var et FMES*

VI. *Le carnet de l'ACORAM Provence et Corse*

VII. *Mouvements dans la section*

VIII. *Rubrique Patrimoine Naval : L'ancre et son câblage.*

IX. *Rubrique High Tech : reportée sur un prochain bulletin.*

Annexe A : Tableau récapitulatif des activités du 1^{er} trimestre 2024.

Annexe B : Pouvoir pour l'Assemblée Générale 2024 de la section le 10/02/2024.



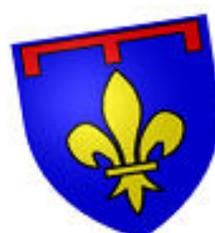
TOULON



MARSEILLE



AVIGNON



PROVENCE et CORSE

Page de couverture : Le PHA Dixmude embarquant des chalands en rade de Toulon le 20 novembre 2023, la veille de son départ pour l'Est de la Méditerranée (photo Benoît COPPIN).

A.C.O.R.A.M - PROVENCE et CORSE
Club Sportif et Artistique de la Méditerranée (CSAM)
13 rue du Docteur AURRAN - 83000 TOULON
Courriel : acoramlevant@gmail.com

www.facebook.com/groups/191349894235191349894235744/

<https://drive.google.com/drive/u/0/folders/0By4An4faEEZsVnpvMVRzTFRxa2s>

Téléphone : La permanence n'étant plus équipée en téléphonie fixe depuis février 2020, les renseignements téléphoniques d'ordre général peuvent être pris sur les mobiles du président (06.71.38.58.41) ou du chargé des activités rando (06.08.09.46.81), en respectant si possible la plage horaire habituelle du mercredi après-midi, entre 15H00 et 18H00. Ne pas hésiter à laisser un message. Les renseignements peuvent être également obtenus par l'envoi d'un courriel ou, à défaut, d'une lettre.

Directeur de la publication : CC(R) Jean-Louis LAGRANGE

Comité de rédaction : CV(H) Benoît COPPIN, CF(R) Sylvain MOTTE, LV(H) Dominique ANDRÉ

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers camarades et amis,

Bien que nous ayons franchi la deuxième quinzaine de janvier, permettez-moi, au nom de toute la section Provence et Corse, de vous présenter tous mes bons vœux pour cette nouvelle année. Vœux de partager encore de nouvelles activités, vœux de nous retrouver, vœux de se réinventer pour que notre section s'adapte, encore et encore, à vos attentes.

Le début d'année, c'est également notre rendez-vous, « réglementaire » dirons-nous, mais surtout l'occasion de nous retrouver pour fixer les grandes lignes de l'année ; le rendez-vous est fixé au samedi 10 février prochain au CSAM de Toulon.

Comme je l'ai évoqué lors de mes derniers échanges, cette assemblée devra faire émerger de nouveaux talents qui auront en charge le devenir de notre section. Je n'ai qu'un mot, osez l'ACORAM ! Osez vous lancer dans cette aventure et participer au devenir de notre section ; l'ACORAM à besoin de vous !

A titre personnel, et après quatre mandats consécutifs dont trois comme trésorier de section et un comme président, je dois passer le flambeau mais resterai bien évidemment à disposition de mon successeur ou mes successeurs pour les épauler dans les premiers pas de ce mandat. Vous aurez tout le détail de cette assemblée générale en page 4 de ce bulletin.

Assez parlé de moi ; parlons plutôt de notre section Provence et Corse. Comme vous pourrez le lire, de nombreuses activités ont ponctué notre ACORAM locale avec toujours cette même volonté de faire passer les messages de la vie maritime, que ce soit auprès de nos PMM que nous soutenons, ou de tous les autres rassemblements, notamment mémoriels, auxquels nous sommes conviés.

Ce début d'année s'annonce également très prometteur avec deux grandes opérations, d'ores et déjà programmées.

Le retour des embarquements, par les travaux menés par notre camarade Pierre-Gilles DELOFFRE auprès de notre bâtiment filleul, le PHM « *Commandant Ducuing* » mais également la campagne 2024 des interventions auprès des lycées dans le cadre du programme « Enseigner la Mer » ; les contacts établis permettront, au retour des vacances scolaires de février, de partir à la rencontre de nos jeunes.

Régalez-vous à la lecture de ce bulletin et au plaisir de se retrouver samedi 10 février prochain au CSAM pour notre assemblée générale.

CC(R) Jean-Louis LAGRANGE
Président de la section Provence et Corse de l'ACORAM

INFORMATIONS ACORAM

INFORMATIONS NATIONALES :

- **Assemblée Générale 2024 de l'ACORAM à Brest :**

Les journées autour de l'Assemblée Générale nationale auront lieu à Brest, du vendredi 14 au dimanche 16 juin 2024. Les détails de ces journées ne sont pas encore totalement arrêtés ; ils seront communiqués dans la revue Marine ACORAM n°283 du 2^{ème} trimestre 2024.

Vous trouverez ci-dessous la trame de cette assemblée et quelques remarques.

- 1. Rapport moral, d'activité et financier.**

- 2. Election au conseil d'administration.**

Un tiers du conseil d'administration doit être renouvelé. Les candidatures seront exprimées par l'envoi au conseil d'administration d'une lettre de motivation accompagnant la fiche de renseignements qui est jointe dans la revue Marine Acoram n°282 (Janvier-Février-Mars 2024), en page7. Une lettre de parrainage par un président de section ou un membre du conseil d'administration doit être jointe à la candidature.

A noter que cette fiche devra être retournée au siège avant le mercredi 6 mars 2024, délai de rigueur.

- 3. Ordre du jour :**

Les points à l'ordre du jour seront proposés (avant le 10 mars 2024) par les sections, examinés et validés par le conseil d'administration, avant présentation à l'assemblée générale.

- 4. Le vote par correspondance :**

Si vous ne pouvez vous rendre à Brest pour l'assemblée générale, n'oubliez pas que vous pouvez envoyer une procuration pour être représenté à cette assemblée.

D'autre part, le vote pour l'élection des six nouveaux membres du conseil d'administration se fera par voie électronique.

Il est donc impératif de vous connecter sur le site de l'ACORAM pour mettre à jour vos coordonnées et, plus spécifiquement, votre adresse électronique.

La revue Marine ACORAM n°282 donne toutes les explications nécessaires en page 4.

CC(R) Jean-Louis LAGRANGE
Président de la section Provence & Corse

INFORMATIONS SECTION PROVENCE et CORSE :

• Assemblée Générale 2024 de l'ACORAM Provence et Corse :

L'Assemblée Générale de notre section est programmée pour le **samedi 10 février 2024**, de 10H00 à 11H30. Elle se tiendra dans la salle de réunion du CSAM, à Toulon.

Les membres de la section qui seraient dans l'impossibilité d'assister à l'AG, sont invités à retourner le pouvoir (formulaire en annexe B, en fin de bulletin) **pour le mardi 30 janvier 2024 au plus tard**.

Les membres du bureau seront à votre disposition à partir de 09H30 pour émargement de la liste de présence et paiement des cotisations auprès du trésorier (maintenant 60€, réduite à 30€ pour les adhérents de moins de 30 ans et les veuves ou veufs d'un membre ACORAM).

Le montant défiscalisable est de 35€ sur un total de 60€ (La déduction s'applique sur un montant de 53€00, 7€00 n'étant pas inclus dans l'enveloppe de défiscalisation).

Ordre du jour :

- Décompte des membres présents et des pouvoirs reçus.
- Compte-rendu des activités, rapport moral et vote.
- Présentation du rapport financier 2023 et vote.
- Renouvellement des membres du bureau. Appel à candidature :

<i>Noms des membres sortants</i>	<i>Fonction actuelles :</i>	<i>Mandat depuis :</i>	<i>Statut ****</i>
CC Jean-Louis LAGRANGE	Président	2012	Non Renouvelable
CRCI Laurent DANJOU	Chargé des visites (information et culture)	2015	Renouvelable 1 fois
CV Jean FOSSATI	Chargé de l'info maritime	2018	Renouvelable 2 fois
CV Bernard OMNES	Assistant banques de données	2012	Non Renouvelable
CV Benoît COPPIN	Rédacteur du bulletin Marine Levant	2012	Non Renouvelable
CF Sylvain MOTTE	Rédacteur et chargé des randonnées	2015	Renouvelable 1fois
LV Dominique ANDRÉ	Rédacteur en chef du bulletin ML	2018	Renouvelable 2 fois

Portez-vous donc volontaires, que vous habitiez la Corse, les Bouches du Rhône, le Vaucluse, les Alpes de Haute-Provence ou le Var, pour participer au fonctionnement de votre section (même à distance), surtout si vous avez des idées et que vous regrettez de ne pas les voir suffisamment prises en compte, mais aussi pour assurer la continuité.

- Questions diverses.

Les rapports, moral et financier, pourront être consultés, à partir du mercredi 24 janvier 2024, à la permanence.

A l'issue de l'AG, un verre de l'amitié sera servi sur place, dans les locaux du CSAM.

**** *En application de la modification des articles 8 et 11 des statuts survenue le 16 mars 2019.*

• Les promotions dans la section :

Par décret présidentiel du 21 décembre 2023 et pour prendre rang du 1^{er} décembre 2023, ont été promus, pour notre section, les membres suivants :

Au grade de capitaine de corvette de réserve , le LV(R) Laurent SALVATI.

Au grade de lieutenant de vaisseau de réserve, les EV1(R) Baptiste DOMPS, Christophe MASSON et Stéphane RIVIER.

Au grade d'enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe, les EV2(R) Lucas ROCHE-POGGI et Florian TARTRY.

Nous adressons nos plus vives félicitations à ces nouveaux promus.

• Siège de la section au CSAM :

L'autorisation d'occupation temporaire (A.O.T.) du siège de notre permanence au CSAM depuis octobre 2020, est reconduite jusqu'au 30 juin 2024.

Cependant, d'éventuelles prolongations pourront être octroyées en fonction des travaux de restructuration du site.

- **CYCLES D'INSTRUCTION PMM.**

Les présentations au fanion pour chaque centre s'échelonnent, en ce début de cycle 2023-2024, de samedi en samedi.

- **Présentation au fanion de la PMM Fréjus / Saint-Raphaël : samedi 9 décembre 2023 :**

Le CRC1(H) Didier GESTAT de GARAMBÉ a représenté l'ACORAM Provence et Corse le samedi 9 décembre 2023 pour la remise du fanion à la PMM « Commandant Teste » de Fréjus / Saint-Raphaël. Cette cérémonie s'est déroulée à Saint-Ayulf.

CRC1(H) Didier GESTAT de GARAMBÉ

CF Patrick MUSIQUE, DRIM-M,
CRC1(H) Didier GESTAT de GARAMBÉ
LV(R) Ludovic RAMEZ, chef de Centre,
EV1(R) Stéphane RIVIER, adjoint.



- **Présentation au fanion de la PMM Casabianca à Carpentras : samedi 9 décembre 2023 :**

Le samedi 9 décembre 2023 a eu lieu la remise du fanion à la PMM Casabianca à la Maison du Citoyen de Carpentras.

La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Bernard ROUDIL, sous-préfet de Carpentras, de M. Serge ANDRIEU, maire de Carpentras, de M. Hervé de LEPINAU, député de Vaucluse, des représentants des associations civiles, militaires, des porte-drapeaux, des ordres nationaux, des familles et amis, sous la présidence du CF Guillaume EGRET, commandant du SNA *Tourville*, représentant le Vice-Amiral Lionel MATHIEU, commandant la Marine à Marseille.



Les 25 stagiaires de la promotion, filles et garçons, sous les ordres de l'EV1 Frédéric CAPPEAU, chef de centre, vont durant la session 2023-2024, bénéficier d'une formation technique et militaire, mais aussi maritime pendant la période embarquée ; ils seront formés aux gestes de premiers secours, et pourront passer le permis bateau.

Après le désarmement du SNA *Casabianca* le 28 juin 2023, le parrainage de la PMM est assuré actuellement par la flottille des SNA de Toulon en attendant, dans le futur, le nouveau SNA *Casabianca* de type Suffren.

Le Capitaine de Vaisseau (H) Robert DEWULF
Délégué pour le Vaucluse de la section Provence Corse de l'ACORAM



- **Les stagiaires de la PMM de Carpentras présents pour rendre un dernier hommage à leur unité marraine :**

Le 28 juin 2023, à Toulon, avait lieu la dernière cérémonie militaire à l'occasion de la dernière sortie à la mer des commandants du sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *Casabianca*. Le Vice-Amiral d'Escadre Jacques Fayard, amiral commandant les forces sous-marines et la force océanique stratégique (ALFOST) présidait cette dernière cérémonie militaire pour le SNA *Casabianca* avant son retrait du service actif.



Une délégation de la Préparation Militaire Marine de Carpentras s'étant déplacée pour l'occasion, en présence de stagiaires sélectionnés, par suite de leurs bons résultats lors de cette session, encadrés par leurs instructeurs et sous l'autorité du chef de centre, ancien sous marinier, l'Enseigne de Vaisseau de première classe (R) Frédéric CAPPEAU.

L'occasion de clôturer leur année PMM sous les meilleurs auspices pour ces lycéens qui, pour certains, passent leurs épreuves de baccalauréat et ambitionnent d'intégrer, à terme, nos armées. De belles preuves d'attachement aux valeurs de nos armées que ces stagiaires revendiquent avec fierté.

Voici leurs impressions ci-après :



« Ancienne major de la promotion 2022/2023, grâce à ce classement, j'ai eu l'opportunité d'assister à la cérémonie de désarmement du SNA Casabianca, le 28 juin dernier, celui-ci parrainant notre PMM.

Cette expérience reste pour moi un honneur et un moment très marquant. En effet, nous avons eu l'occasion d'être entourés sur place de douze amiraux et de nombreuses autres autorités, ce qui était très impressionnant mais aussi assez enrichissant car nous avons pu échanger un peu avec eux par la suite. De plus, nous avons eu la chance de visiter, avant la cérémonie, le SNA pour la seconde fois, et ce en petit comité donc plus en détails car nous n'étions que six à avoir pu venir à cette cérémonie de par nos classements.

Profiter une dernière fois de ce bâtiment et de ce moment privilégié à Toulon avec quelques gradés qui nous ont accompagnés et encadrés tout au long de l'année était un moment précieux. D'autant plus que l'on s'approchait de la fin de l'année de PMM que cela la clôturait plutôt bien.

Ce genre de cérémonie ne donne que plus envie encore de s'engager dans ce merveilleux corps qu'est la Marine Nationale

La cérémonie était également très belle, accompagnée du Bagad de Lann-Bihoué »

Margaux PESME

« Le 28 juin dernier, j'ai pu avoir le privilège, étant donné mes bons résultats lors de la session PMM 2022/2023, d'assister à la très belle et dernière cérémonie officielle du SNA Casabianca sur la base navale de Toulon.

Nous avons pu en apprendre plus sur la vie des membres d'équipage lors des plongées, sur ses différents appareils et systèmes et nous avons également pu parler avec certains d'entre eux et pu en apprendre plus sur leurs métiers et spécialités.

Cette cérémonie restera pour moi une expérience unique et cela conforte, par ailleurs, mon ambition de rejoindre les rangs de la Marine Nationale. Ce fut une expérience inoubliable, ne serait-ce que par l'importance et le caractère solennel de cette cérémonie mais aussi par l'organisation et le déroulé de celle-ci. L'ode au Casabianca, le discours du Vice-amiral d'escadre Jacques Fayard, les nombreux amiraux présents sur place, les anciens membres d'équipage et les membres de l'équipage actif forment tous ensemble une expérience unique. »

Aurélien GUIGON



« Ancienne stagiaire de la Préparation Militaire Marine Casabianca de Carpentras, j'ai eu la possibilité, suite à mes bons résultats, de participer à la cérémonie militaire du sous-marin nucléaire d'attaque, SNA Casabianca S603, qui s'est déroulée le 28 Juin 2023 sur la place d'Armes de l'escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque (ESNA). Une cérémonie qui s'est déroulée sous l'autorité du vice-amiral d'escadre Jacques Fayard, Commandant des forces sous-marines et de la force océanique stratégique (ALFOST).



Nous avons alors eu la possibilité d'échanger avec plusieurs sous-marinières. Il amiraux dont le vice-amiral d'Escadre Jacques Fayard étaient présents. Celui-ci avait présidé notre cérémonie de remise des brevets quelques jours auparavant. Il nous a reconnus et nous avons pu une nouvelle fois échanger sur nos ressentis et nos projets d'avenir. Lors de l'apéritif qui a suivi la cérémonie, nous avons pu parler avec des anciens sous-marinières. Ils nous ont expliqués l'évolution de la technique des sous-marins actuels par rapport à celle dont ils disposaient lors de leur affectation. Cet échange intergénérationnel était l'un des meilleurs moments vécus lors de notre PMM. Je suis reconnaissante d'avoir eu la chance de participer à une cérémonie de cette ampleur et avec une aussi grande importance. »

Marine SEGLAR

• **DERNIER ROUND D'UN ESR DE 9 ANNÉES POUR LE CF(R) PIERRE BARTHELEMY.**

Les passionnés de conférences à caractère maritime parmi les membres de notre section ACORAM sont familiers du campus de l'École Nationale Supérieure Maritime, très vaste site de l'avenue du Corail à Marseille sur lequel se parachèvent d'importants travaux de restructuration en partie nécessités par la création de la « FONDATION ENSM » qui aura vocation à accueillir de nouveaux intervenants parmi lesquels des représentants du monde des armateurs avec lesquels les marins de marine marchande, en cours de formation, sont ou seront amenés à travailler selon qu'ils sont en cursus d'études initiales ou de formation continue.



À l'ENSM, un vaste amphithéâtre est mis depuis des années à la disposition de COMAR MARSEILLE au sein duquel sont données des conférences mensuelles de grande qualité, s'inscrivant dans le cadre du rayonnement de la marine nationale, et la charge d'en déterminer le thème, comme d'en trouver les intervenants puis d'en effectuer la publicité nécessaire, revenait, depuis neuf ans, à l'un de nos membres les plus fidèles, le CF(R) Pierre BARTHELEMY, ingénieur de recherches au CNRS, actuellement dédié au domaine des infrastructures de réseaux informatiques et de la cryptographie pour la sécurité des systèmes d'information.

Le 19 décembre 2023 une assistance attentive était, comme à l'habitude, présente à la conférence dédiée à « la territorialisation des espaces maritimes », prononcée par une personnalité particulièrement qualifiée, le CRG1(2S) Thierry DUCHESNE qui fut dans la marine d'active adjoint du préfet maritime de la Méditerranée pour l'action de l'état en mer et qui occupe maintenant la responsabilité de directeur du département maritime de la FMES (Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques).

Mais cette date marquait aussi le clap de fin de la mission de notre camarade acoramien Pierre BARTHELEMY, précédemment évoquée.

Pour la circonstance, le Vice-Amiral Lionel MATHIEU, COMAR MARSEILLE, mais aussi commandant du Bataillon et de l'École des marins pompiers de Marseille, était présent, qui a pu remercier tant le conférencier du jour que notre ami Pierre BARTHELEMY.

Et, presque tradition oblige, occasion d'improviser une séance photo-souvenir avec quelques Acoramien, toulonnais ou marseillais, entourant l'amiral et le commissaire général.

CRC1(H) Didier GESTAT de GARAMBÉ
Membre de la section Provence et Corse



• **Baptiste DOMPS, membre de notre section, à nouveau honoré :**

Nos lecteurs se souviennent sans doute qu'avait été rapporté dans le numéro du 2ème trimestre 2023 de MARINE LEVANT (pages 7 et 8) que notre jeune adhérent, l'EV1(R) Baptiste DOMPS, avait reçu le prix DAVELUY 2022 attribué par le CESH (Centre d'études stratégiques de la marine) lors d'une cérémonie qui s'était déroulée le 12 décembre 2022 à l'École militaire en présence du CEMM d'alors, l'amiral Pierre VANDIER.



Il s'agissait déjà à cette occasion de récompenser la thèse particulièrement remarquable de ce jeune homme, consacrée à la détection précoce des phénomènes environnementaux extrêmes par radar.

Cette première consécration étant acquise, voilà que Baptiste DOMPS est revenu sur le devant de la scène en cette fin d'année 2023, toujours pour les mêmes travaux mais cette fois sous le prisme de l'intérêt tout particulier qui est porté par le

ministère des armées via l'Agence de l'innovation de défense (AID) à l'excellence des thèses de trois jeunes chercheurs.

C'est dans ce contexte qu'aux côtés de Julie CARCREFF pour sa thèse sur les nouvelles sources et solutions pour la spectroscopie infrarouge et de Élodie KAESHEMMER pour son étude expérimentale et numérique de la sensibilité de compositions énergétiques, les travaux d'analyse de Baptiste DOMPS ont à nouveau retenu l'attention pour le fort intérêt qu'ils suscitent au sein de la communauté scientifique au regard des résultats obtenus.

Pour plus de simplicité vous trouverez ci-dessous reproduit le texte du communiqué de l'AID publié à l'issue de la cérémonie présidée par Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des armées, explicitant les contours de la thèse de notre jeune camarade :

« L'observation de la dynamique de l'atmosphère et de la surface de l'océan peut être réalisée par télédétection radar. Bien que satisfaisante pour la plupart des applications, cette méthode ne convient pas pour l'observation de phénomènes transitoires, plus courts que le temps d'intégration nécessaire à l'observation radar. Cette thèse a permis de mettre au point une méthode d'analyse de signaux radars adaptée à l'observation de phénomènes géophysiques rapides : courants rapidement variables ou tsunamis à la surface de la mer; turbulences, tourbillons et cisaillements dans l'atmosphère. La technique de traitement du signal développée permettra par exemple de détecter l'onde génératrice d'un tsunami et donc de prédire son arrivée quelques minutes ou quelques heures avant son arrivée sur une côte.

Baptiste est aujourd'hui Responsable d'activité radar et acoustique sous-marine et responsable innovation chez Degreane Horizon, PME du groupe Vinci Energies. Il est notamment chargé du développement de nouvelles générations de radars pour l'observation environnementale et les applications de défense »

À ces précisions sur les responsabilités professionnelles de Baptiste DOMPS j'ajouterai qu'en sa qualité d'officier de marine de réserve opérationnelle il est toujours sous ESR au profit de l'état major de la division opérationnelle de l'aéronautique navale, avec cette nouveauté qu'il a été promu lieutenant de vaisseau de réserve par décret présidentiel du 21 décembre 2023.

CRC1(H) Didier GESTAT de GARAMBÉ
Section ACORAM Provence et Corse



- **Mise en croix*** du Rallye Marine « Canari » n°68 à Cuers, le jeudi 14 décembre 2023 :**



Le jeudi 14 décembre 2023, l'association Castel-Mauboussin (ACM), en la personne de son président, Luc ADRIEN, avait convié des personnalités impliquées dans l'aide au handicap, des représentants de l'aéronavale, de la FFA (Fédération Française Aéronautique) et de l'ETAN (Espace Tradition de l'Aéronautique Navale) ainsi que les membres de l'association ACM et des associations partenaires, à assister à la mise en croix du Rallye Marine « Canari » n° 68 qu'ACM s'est vu confier par la Marine pour une remise en état de vol.



Pour rappel, le Rallye (MS880 pour Morane-Saulnier 880, du nom de l'avionneur qui a conçu cet avion à la fin des années 50 pour répondre à un concours organisé par le gouvernement français) est un avion de construction métallique, dont le premier vol date du 10 juin 1959. Il reçoit sa certification en 1961 et rencontre un grand succès auprès des aéroclub français dont il a été un des avions-écoles les plus répandus (3300 exemplaires produits jusqu'en septembre 1988). Il a été également présent dans les aéroclubs de 65 pays.

La Marine Nationale commanda des Rallye pour son école initiale et reçut les 10 premiers en 1974 (en remplacement des MS-733 Alcyon) sur les 16 exemplaires acquis par la SVS (Section des Vols Sportifs) qui redevient escadrille 50S en 1984.

Vous trouverez sur les site : http://www.ffa.net>rallye_fr et <http://spotaero.blogspot.com>, l'histoire de ce Rallye Canari.

Pour rappel, l'association Castel-Mauboussin, créée par Luc ADRIEN en 1995 et dont le siège est situé sur l'aérodrome de Cuers-Pierrefeu, a pour objet de mettre en place, au bénéfice des personnes handicapées, des filières d'intégration professionnelle dans les domaines aéronautiques.

ACM a également développé un projet pédagogique, SIMHELIMED, pour former les équipes médicales, accompagnant les évacuations sanitaires hélicoptérées du SAMU, aux spécificités de ces transports.

ACM développe également une action vers les jeunes, issus des PMM Marine ou d'association aidant de jeunes adultes en difficulté, pour leur faire découvrir le monde de l'aviation et les aider, pour ceux qui démontrent une appétence pour ce domaine.



L'ACORAM Provence et Corse apporte son soutien à ACM dans cette action d'aide aux jeunes, dans la présentation plus spécifique des métiers qu'offre la Marine Nationale.

Le Rallye Canari n°68 est destiné à revoler avant la fin de ce semestre 2024 et permettra à de jeunes adultes de débiter une formation aéronautique initiale (Passeport Montée Initiale proposé par l'ACM).

Ce sera peut-être une première marche franchie pour de futurs pilotes de l'aéronautique navale.

La photo ci-contre, prise dans les locaux d'ACM ce jeudi 14 décembre, montre le CF Yohann SCYCHOWIAK, commandant de la 50S (EIP/50S), en compagnie de Colette, 83 ans et ancienne pilote de voltige.

Le commandant, pilote de Rafale Marine, avait fait spécialement le voyage depuis Lanvéoc-Poulmic pour soutenir l'action de rénovation du Rallye Canari et d'aide aux jeunes pour l'accession au pilotage.

**** Mise en croix d'un avion : C'est l'opération qui consiste à remonter les ailes sur l'aéronef. La forme caractéristique en croix de l'avion est ainsi reconstituée.*



• **Stand Bacchus de l'ACORAM au bénéfice de l'ADOSM, journées des 24 et 25 novembre 2023 :**



Les 24 et 25 novembre derniers se sont déroulées à Toulon, Escale Ronarc'h, les Journées régionales d'entraide de l'ADOSM.

La participation de l'ACORAM était centrée autour du stand de Bacchus, mais pas uniquement. En particulier, le CV(H) Xavier Satgé a assuré l'intérim du délégué régional pendant tout le dernier trimestre 2023 et fait profiter l'ADOSM de sa grande expérience de l'association.

La fréquentation était légèrement en baisse, mais le chiffre d'affaires (global et du stand de Bacchus) était en hausse.

Vous y avez contribué en participant et en venant nous rendre visite.

après les Journées d'entraide, il poursuit ses ventes par mail. Et une autre vente, réduite, vous sera proposée à La Mitre (siège de la délégation régionale) le jeudi 23 mai. Ce sera l'occasion de nous revoir, et de continuer à apporter votre soutien à cette œuvre qui va au-delà de son cadre premier de « la veuve et de l'orphelin » en soutenant les blessés en service et les « blessés de la vie ». Près de 400 enfants et adolescents sont ainsi soutenus dans leurs études, du primaire au supérieur. Et de nombreuses aides sont apportées pour compenser, autant que faire se peut, les conséquences des blessures et inaptitudes en service ainsi que les décès qui mettent à mal les familles.

Merci.

CV(H) Jean FOSSATI et CF(H) Giovanni ANDRÉINI



C'EST UN MYSTIQUE
IL PARLE A DIEU !

PLUS EXACTEMENT
A BACCHUS !



DONER

- **Compte-rendu de la conférence ACORAM / SHD :**

- **Jeudi 16 novembre 2023 :** « *Du Mékong au Fleuve Rouge, ces marins qui ont dessiné l'Indochine* » par le CV(H) Jean FOSSATI.



Notre cycle de conférences pour la saison culturelle 2023 - 2024, organisé dans le cadre d'une convention de partenariat établie avec le SHD, a repris le 16 novembre, devant un auditoire d'une trentaine de personnes.

C'est le CV Jean FOSSATI qui a « ouvert le bal », en revenant sur l'implication de la Marine et des marins dans l'Histoire de l'Indochine au 19^{ème} siècle : d'abord la recherche d'un point d'appui sur la route entre la Réunion et la Chine, avant de devenir une conquête coloniale, l'exploration (le Mékong, le Fleuve Rouge) afin de trouver une voie d'accès vers la Chine, puis la longue (et imparfaite) pacification du Tonkin, mais toujours avec la Chine en ligne de mire. Le fil conducteur choisi pour cet exposé ? Les noms de marins engagés dans cette aventure, et que la Marine a donné à plusieurs bâtiments : Doudart de Lagrée, Francis Garnier, Courbet, Rivière, Charner, La Grandière, Protet, et bien d'autres (sans oublier un « marsouin », le commandant Dominé ... qui soutint le

siège de Tuyen Quang face aux Pavillons Noirs).

ICETA Jean-Marie BROSSARD

- **Comptes-rendus des visites ACORAM :**

- **Visite du *Bélem* à La Seyne le 31 octobre 2023 :**



Le mardi 31 octobre, un petit groupe a visité le trois-mâts *Belem*, amarré à La Seyne à proximité du casino Joa, dans la darse qui a remplacé la grande forme du chantier naval.



Ce trois-mâts, construit en 1896 aux chantiers Dubigeon, à Chantenay, près de Nantes (« Loire-Inférieure » précise la plaque), tour à tour navire de commerce entre le Brésil, les Antilles et la France jusqu'en 1914 (il échappe par miracle au naufrage lors de l'éruption de la Montagne Pelée, en Martinique, le 8 mai 1902), puis devenu yacht sous pavillon britannique jusqu'en 1951 (période durant laquelle il est profondément réaménagé et reçoit une ligne d'arbres ; il passe la guerre à l'abri de l'île de Wight), avant d'être acquis par un mécène italien qui lui donne une vocation de navire école pour la marine marchande italienne (nouveaux aménagements et un grément plus facile à manœuvrer), jusqu'en 1967 où il est jugé trop ancien pour l'instruction des élèves et trop cher à entretenir compte tenu de son âge. Après une douzaine d'années à attendre qu'on statue sur son sort (période durant laquelle il reprend son grément de trois-mâts barque d'origine), il est racheté par les Caisses d'Épargne, reprend son premier nom, *Belem*, et redevient français. Confié à la *Fondation Belem*, il devient, après travaux, un navire école civil, ouvert à tous.



La visite, limitée aux extérieurs, fut des plus agréables, l'occasion de se souvenir (?) des noms de toutes les pièces du grément, des voiles et de leurs manœuvres. Découverte aussi des choucanes ! Le tout par un grand soleil propice aux photos.

Pour en savoir plus : <https://www.fondationbelem.com/le-trois-mats/les-missions-du-belem-aujourd-hui>

CV(H) Jean FOSSATI

Son séjour à La Seyne est une classique période d'entretien hivernale, avec un impératif cette année : être fin prêt au printemps pour rapporter en France la flamme olympique qu'il convoiera d'Athènes à Marseille !



- Visite de l'exposition temporaire DGA : « Concevoir les armes de demain. Dans les secrets de la DGA » au musée de la Marine, le lundi 18 décembre 2023.

Une fois rendus au musée, après avoir fait connaissance avec notre guide, l'Ingénieur des Etudes et Techniques de l'Armement (IETA) Miltiade CHAILLOU de FOUGEROLLE, co-commissaire de l'exposition, ainsi qu'avec Mademoiselle Elsa LEWUILLON, administratrice du musée de la marine de Toulon, notre groupe, constitué de 13 personnes, pour la plupart membres de l'ACORAM et de l'AAMM, a pu commencer la visite de l'exposition.



Cette dernière a été organisée par la Direction Générale de l'Armement (DGA), en association avec le Musée national de la marine, dans le cadre du 60ème anniversaire de la création de la DGA.

L'exposition, ouverte depuis le 28 juin 2023, sera clôturée le 7 janvier 2024. Son objet est de présenter la DGA au grand public, et plus particulièrement les activités et moyens des deux établissements toulonnais.

Dans un premier temps, notre guide nous a présenté la DGA dans sa globalité : Force d'expertise, d'essais et d'ingénierie du Ministère des armées.

Ses missions sont les suivantes (Extrait site) :

- Equiper les armées de manière souveraine,
- Préparer le futur,
- Promouvoir la coopération européenne e
- Soutenir les exportations.

La valeur ajoutée de la DGA au sein de la Défense est la suivante (Extrait site) :

- Une vision d'ensemble des systèmes d'armement pour assurer leur cohérence globale ;
- Une capacité à maîtriser les risques pour conduire des projets complexes ;
- Des moyens uniques pour expertiser et tester les systèmes ;
- Une politique industrielle et technologique de dimension européenne



Dans ses missions de maîtrise d'ouvrage, la DGA assure l'interface entre les besoins opérationnels des armées et les maîtres d'œuvre de l'industrie de défense. La préparation des futurs systèmes de défense se fait en investissant dans l'innovation et dans différents projets de développement de technologies à usage de défense ou duale.



Maquette de la FDI
« Amiral Ronarc'h »

Pilotant différents programmes d'armement, la DGA s'ouvre au grand public au travers d'une exposition inédite, créée avec le musée national de la Marine pour présenter une partie de ses activités passées, actuelles et futures. Expertise de pointe, essais, conduite de programmes et préparation de l'avenir constituent une aventure humaine et technologique unique en France, dévoilée au grand jour.

Cette exposition a été conçue sous la forme d'un parcours chronologique, comprenant cinq étapes, son objectif étant d'être suffisamment didactique pour rendre abordable le domaine complexe des technologies d'armement, tout en permettant au visiteur de comprendre la richesse accumulée par 60 ans d'expérience, mise au service des armées et des systèmes de défense de demain.

L'exposition débute par une présentation de la DGA, ses grandes missions, chiffres clés et activités actuelles. Cette entité essentielle du ministère des Armées, premier investisseur de l'État, rayonne sur le territoire national par l'implantation en région de nombreux centres techniques. Ce premier espace rappelle que, derrière la technique de pointe de l'armement, travaillent des hommes et des femmes, militaires, civils, ouvriers, techniciens, ingénieurs, managers de projet...

La salle suivante est consacrée à l'histoire de la DGA dans l'aire toulonnaise et à la manière dont elle s'est structurée au fil des décennies. La suite du parcours témoigne de l'importante présence régionale de la DGA ainsi que de la diversité et de la richesse de chacun de ses centres.

La DGA est présente dans l'aire toulonnaise, depuis plus de 60 ans, et comprend deux centres d'expertise et d'essais, respectivement DGA-Techniques navales et DGA-Essais de Missiles.

La quatrième salle est riche de moyens d'essais actuels, telle qu'une cible aérienne, et d'animations numériques. Elle est la vitrine de l'activité de la DGA, aujourd'hui dans l'aire toulonnaise. Le visiteur y retrouve une technologie de pointe au service des programmes d'armement.

L'exposition se termine dans une ambiance futuriste en présentant plusieurs films et une animation de réalité virtuelle 3D, complétés de dessins de science-fiction de la Red Team Défense. Composée d'auteurs et de scénaristes de science-fiction travaillant étroitement avec des experts scientifiques et militaires, la Red Team Défense est menée par l'Agence de l'innovation de défense, avec pour mission d'imaginer différents scénarios de menaces futures pouvant directement mettre en danger la France et ses intérêts. Cette salle montre comment la DGA envisage la guerre du futur pour mieux définir et aider à la conception des systèmes d'armes de demain : drones, intelligence artificielle, systèmes de systèmes, etc....

Nos discussions se sont prolongées, comme il se doit, dans le cadre d'un déjeuner amical, organisé autour de notre guide, ainsi que de l'administratrice du musée.

Liens intéressants :

<https://www.musee-marine.fr/nos-musees/toulon/expositions-et-evenements/les-expositions/concevoir-les-armes-de-demain-dans-les-secrets-de-la-dga.html>

<https://www.defense.gouv.fr/dga>

ICETA (er) Jean-Marie BROSSARD



- **Compte-rendu des randonnées du 4ème trimestre 2023 :**

- Randonnée du vendredi 13 octobre 2023 : Autour de Saint-Mandrier.



Cap sur la presqu'île de Saint-Mandrier, via les Sablettes, Batobus de Toulon, permettant à tous de laisser la voiture au parking sur Toulon.

Du quartier Mar-Vivo, ancien village de pêcheurs aux maisons caractéristiques, nous parcourons, plein Est, toute la plage des Sablettes. Elle était investie, quelques semaines avant, par les meilleurs rugbyman du monde, à savoir les Sud-Africains qui y résidaient en famille pour 2 mois.

Arrivé à Saint Elme, nous « embouquons » le sentier côtier, vers la presqu'île de Saint Mandrier et arrivons à plage de la Coudoulière. Nous y découvrons et visitons le domaine de l'Ermitage, réouvert récemment, parcours botanique d'une durée de 45'.

Puis nous longeons les installations de la DGA et surplombons le cap Cepet avant d'atteindre le cimetière des Italiens, surmonté du mausolée du vice-amiral LA TOUCHE-TREVILLE.

Le retour s'est effectué par la crête et le passage dans le

quartier de Pin Rolland.

Nos randonneurs ont (re)découvert à cette occasion ce grand bout de nature, côte sauvage de Saint Mandrier.

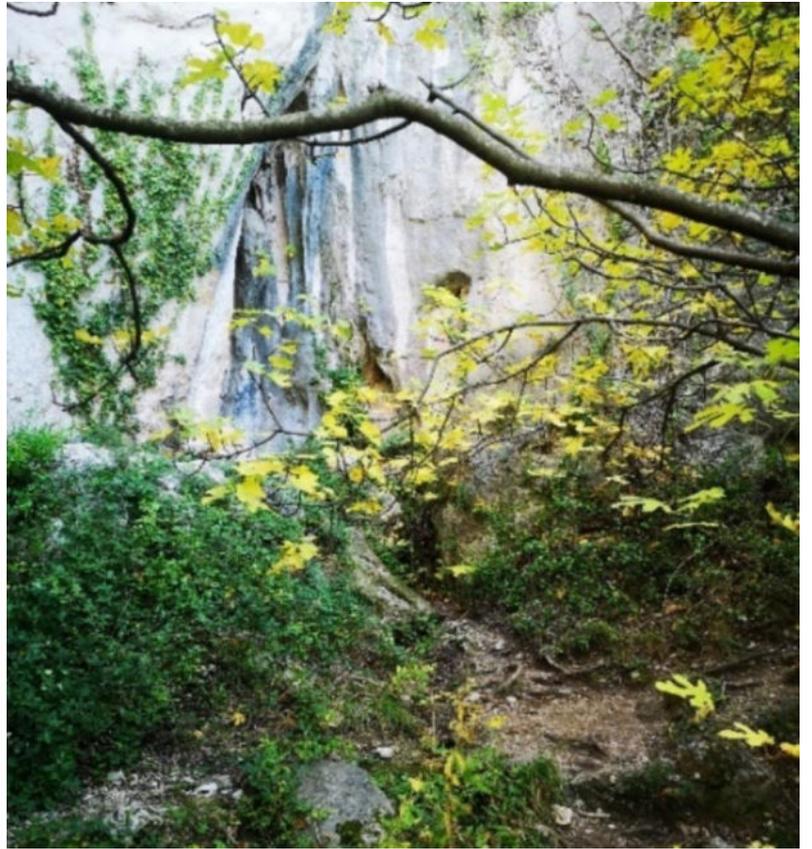


- Randonnée du vendredi 17 novembre 2023 : La Roquebrussanne.

Du village de La Roquebrussanne, nous atteignons la source de l'Issole au site des Orris au bout de 90 minutes de marche et découvrons un site vallonné et proche du massif de la Loube.

La descente de ce très beau vallon a été apprécié par notre chef émérite, François, qui a découvert le sentier surplombant le vallon du Cendrier. Puis nous avons traversé le joli et caractéristique hameau des Molières avant de monter à la chapelle Notre Dame d'Inspiration. Le tout clôturé par un sympathique chocolat chaud à l'Auberge de La Loube, voisine de la mairie, aucun randonneur ne manquant à l'appel.





○ Randonnée du vendredi 22 décembre 2023 : L'Est du mont Faron.

Météo avec un fort vent et veille de fête attirant les randonneurs aux dernières courses pour le sapin de Noël, nous nous sommes retrouvés à trois randonneurs pour une marche de 3h30.

Cette sortie a servi de reconnaissance pour la première randonnée ACORAM de 2024, avancée au jeudi 4 janvier, sous une météo printanière, marquant les esprits tant la météo des jours suivants pouvait rebuter n'importe quel randonneur.



Une montée par l'Est du massif du Faron nous a conduit à proximité de Fort Faron avant d'atteindre notre point haut à côté du fort de La Croix Faron.

Après un instant de recueillement devant la stèle de notre fondateur, nous redescendons, passant près de la maison forestière Emile VINCENT, puis empruntant une petite partie de la route goudronnée, avec un bel aperçu sur la rade-abri (*Vue sur l'allongement de l'appontement Milhaud 1, voir info marine en page 38 de ce bulletin*), puis sur le Trou du Diable (gouffre interdit d'accès), en général ignoré quand on descend en voiture du Faron.

La fin du parcours s'est effectué par un sentier en balcon qui nous a donné de belles vues sur Toulon et nous a ramenés à bon port.

CF(H) Sylvain MOTTE
Chargé des randonnées de la section Provence et Corse



Activités prévues au 1er trimestre 2024 :

I. Conférences :

- Conférences des amis du musée de la Marine : Le mardi après-midi, au cœur des collections du Musée National de la Marine de Toulon, Place Monseneugue, 83000 Toulon (téléphone : 04.22.42.02.01). Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Le musée sera fermé du dimanche 7 janvier 2024 au soir au jeudi 8 février 2024, 10H00.

La première conférence 2024 aura lieu le mardi 20 février 2024, à 17H30, ouverture des portes à 17H00.

Elle aura pour thème : « *De la rade de Toulon aux glaciers du Groenland. Partez à la découverte des océans avec Nerrivik* » et sera assurée par les membres de l'association Nerrivik.

D'autre part, le musée de la marine de Toulon participera à la fête des traditions maritimes « *Escale à Sète* » qui se tiendra dans cette ville, du mardi 26 mars au lundi 1^{er} avril 2024.

Site : <https://www.musee-marine.fr/toulon> ou page Facebook : <https://www.facebook.com/museemarinetoulon>

- Conférences COMAR Marseille :

- Mardi 23 janvier 2024 : « *Le sauvetage en mer par hélicoptères* » par le LV Gabriel GIRARD, commandant la flottille 35F.
- Mardi 20 février 2024 : sujet non encore connu.
- Mardi 19 mars 2024 : sujet non encore connu.

Ces conférences se tiennent à l'École Nationale Supérieure Maritime à la Pointe-Rouge, au 39 avenue du Corail, Marseille 8^{ème} et sont ouvertes au public sur inscription préalable, sur le site dont le lien suit : <https://www.eventbrite.fr>

L'accueil est à partir de 18H30 et la conférence débute à 19H00. Il est demandé aux participants de se conformer strictement aux règles en vigueur à la date de la conférence. Le covoiturage est à privilégier.

- Conférences ACORAM / SHD :

La première conférence de l'année 2024, a eu lieu le jeudi 18 janvier 2024 au SHD et a été prononcée par le CRC1(H) Laurent DANJOU :

« *De 1914 à 1944, le destin des canons du cuirassé Provence* »

Les suivantes seront annoncées par courriel et, pour celles du 2^{ème} trimestre, dans notre prochain bulletin.

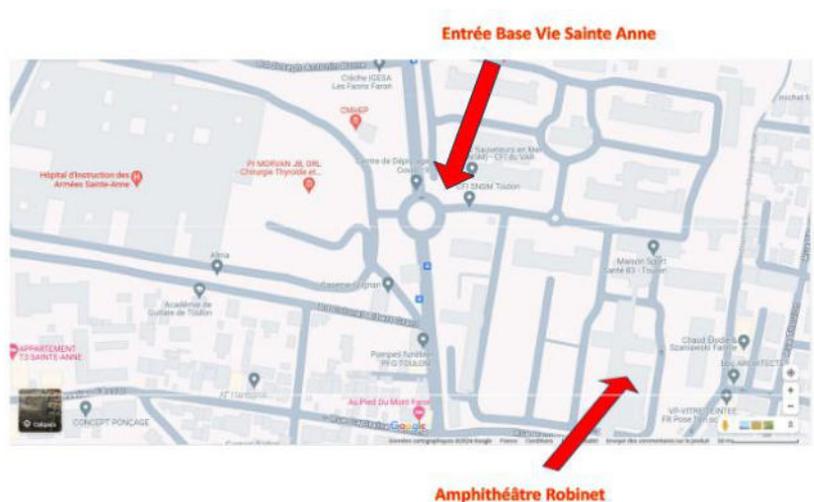
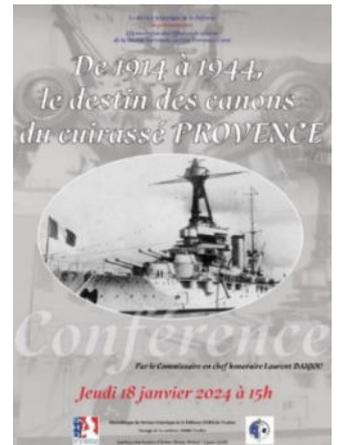
- Invitation à la conférence IHEDN sur la protection des intérêts fondamentaux de la Nation, le lundi 29 janvier 2024 à 18H30 :

Notre camarade acoramien, le CF(R) Ludovic SAR, invite les membres de l'ACORAM à une conférence du général de corps aérien Vincent COUSIN, Secrétaire général adjoint de la défense et de la sécurité nationale, sur **la Protection des intérêts fondamentaux de la Nation.**

Cette conférence se tiendra dans l'amphithéâtre Robinet en « Base vie Sainte-Anne », à Toulon, **le lundi 29 janvier 2024 à 18H30.**

Tous les détails sont précisés dans HelloAsso, et nous vous remercions par avance de vous y inscrire à partir du lien suivant et cela avant le dimanche 28 janvier 2024, 16H00 :

<https://www.helloasso.com/associations/association-regionale-var-corse-ihedn/evenements/protection-des-interets-fondamentaux-de-la-nation-asso>





II. VISITE D'INFORMATION :

Au moment où nous publions, il n'y a pas de visite prévue au 1^{er} trimestre 2024. Les prochaines devraient avoir lieu au 2^{ème} trimestre.

Renseignements :

CRC1(H) Laurent DANJOU,

06.32.57.61.31 ou laurent.danjou0787@orange.fr

III. LES RANDONNÉES :

**** Programme des randonnées de l'ACORAM pour le 1^{er} trimestre 2024 :**

Nota préalable : Les marcheurs potentiels s'inscrivent préalablement auprès de Sylvain MOTTE, par mel (sylvain.motte@wanadoo.fr), par SMS ou portable (06 08 09 46 81).

Les personnes intéressées par un suivi plus actif de la randonnée peuvent en demander la carte qui leur sera envoyée par mel.

Enfin, la participation aux frais de transport (PFT, péage inclus) est calculée suivant les errements en vigueur dans les clubs de randonnée. Elle permet de se sentir plus libre vis-à-vis de la personne qui prend sa voiture. Par ailleurs, nous vous recommandons de porter le masque pendant le covoiturage, et de limiter à trois le nombre de passagers.

Aptitude :

En ce qui concerne votre aptitude physique à la randonnée, nous n'exigeons pas à priori de certificat médical. Ceci étant, nous vous conseillons de vous procurer l'imprimé 15699-01 du CERFA (questionnaire médical) et d'y répondre personnellement en toute honnêteté. En cas de réponse « oui » à l'une des questions, il est de votre intérêt de consulter votre médecin pour obtenir son avis : sans être athlétiques, nos randonnées peuvent comporter quelques passages raides ou mal pavés.

IBP : système d'évaluation de la difficulté. Explication auprès de l'animateur de randonnées.

- **Vendredi 9 février 2024 : Saint Anne du Castellet, les barres de Castillon et la Roche Redonne**
Au départ d'un petit village au pied des vignes de Bandol, nous monterons une large piste, pour une arrivée en terrasse, vue sur Cuges-les-Pins, La Ciotat et le massif des calanques.
 - 15 km, 480m de dénivelé, effort 60
 - Rendez-vous à 8h30, au parking du Carrefour d'Ollioules, allée M. PFT 5€ péage compris.
- **Vendredi 1^{er} mars 2024 : Le col de Brest au-dessus du vallon de Saint-Pons.**
Cette randonnée, vers Gémenos et le parc Saint Pons, en contre bas du pic de Bertagne, nous hissera au col de Brest (625m).
Nous dominerons le massif du Garlaban et, plus à l'Ouest, la ville de Marseille. Le retour permettra de découvrir la vallée du Fauge et son passé industriel, au pied d'une abbaye cistercienne du 12^{ème} siècle.
 - 14 km, 450m de dénivelé, effort 65.
 - Rendez-vous à 8h30, au parking du Carrefour d'Ollioules, allée M. PFT 10€ péage compris.

**** Programme des randonnées de l'ANFEM :**

Pour tout renseignement et inscription, contacter Sylviane LAURENCEAU, slauranceau@hotmail.com ou portable 06.21.80.52.72.

- **Vendredi 19 janvier 2024 : Les trois Solliès.**
- **Vendredi 16 février 2024 :**
- **Vendredi 15 mars 2024 :**

**** Programme des marches de santé de l'ANOCR :**

Pour chacune des marches, se signaler auprès de Bernard MARCELLIN : portable 06.75.90.16.07 ou mel bernard.marcellin54@gmail.com.

- **Mardi 6 février 2024 : Pierrefeu du Var / La Baisse du Castellas.**
 - 14,1 km, 232m.
 - Rendez-vous au parking du centre commercial Carrefour Grand Var, allée 6, pour un départ à **8H45**.
- **Mardi 5 mars 2024 : La Cadière d'Azur / Autour du vallon du Fainéant, 13,4 km, 401m.**

IV. INFOS MARINE :

Et si ces infos commençaient par les bonnes nouvelles, pour une fois ? Et si elles continuaient, logiquement, par des vœux ?

L'AVENIR ...

Augmentation « inattendue » du budget du ministère des Armées 2023

Le ministère des Armées obtient un bonus de 2,1 milliards d'euros pour son exercice budgétaire 2023. Cette rallonge couvrira les effets de l'inflation, à hauteur de 1,5 milliards (dont 845 millions pour les carburants), le reliquat ira aux « urgences opérationnelles », notamment dans le domaine de la lutte anti-drones (retour d'expérience de la situation en Ukraine, préparation des JO 2024). Cette rallonge est octroyée dans le cadre d'un projet de loi de finances de fin de gestion (PLFFG).

Evolution de la Direction générale de l'armement (DGA)

La création d'une « Direction de l'industrie de défense » au sein de la DGA marque le souci de l'Etat de retrouver une plus grande souveraineté de l'industrie de défense nationale (la Base Industrielle et Technologique de Défense, BITD), de maîtriser et orienter les capacités industrielles dans ce sens :

- constitution de stocks stratégiques à la charge des industriels, ce qui ne va pas de soi pour les dits industriels, bien sûr, notamment en raison des difficultés de toutes natures pour accéder au crédit bancaire,
- rééquilibrage entre recherche/développement et production afin de produire plus vite et, si nécessaire, en anticipant sur des commandes (notion d'« économie de guerre »).

L'autre volet est celui de l'innovation, qui doit bénéficier le plus rapidement et le plus efficacement possible aux forces. C'est une accentuation du rôle de l'Agence de l'Innovation (dont est issu l'actuel Délégué), « de l'Espace aux fonds marins et dans tous les champs informationnels », en liaison avec les Etats-majors, Directions et Services, souvent initiateurs, et en adaptant les règles de la commande publique.

Future corvette européenne



Destinée à remplacer, en France, les frégates de surveillance, le programme connaît enfin une étape importante avec le contrat passé par l'OCCAR fin octobre au consortium Naviris (Naval Group / Fincantieri / Navantia) pour la conception initiale de cette future corvette. Cette phase devrait durer 24 mois.

La Marine prévoit, dans la LPM 2024/2030, une mise en service en 2030 pour la première, les cinq suivantes avant 2035. Déplacement 3 000 tonnes, pour 110 mètres de long, en trois versions (ASM, missions de longue durée, et patrouille en haute mer). A suivre pour voir ce que cela recouvre.

Commande des sept premiers patrouilleurs hauturiers

La commande, le 17 novembre, des sept premiers patrouilleurs hauturiers (PH) – ex « océaniques » - est indéniablement une bonne nouvelle, même si la cible totale de dix (qui est confirmée) apparaît insuffisante. Tardive, c'est certain, elle est cependant conforme à la LPM votée, même si la « cible » a fluctué : 10, puis 7, puis de nouveau 10 : 10 PH seront bien livrés à l'horizon 2035, le premier en 2026 pour une mise en service en 2027.

Montant de cette première commande : 900 millions d'euros.

Ces patrouilleurs, issus d'un design unique de Naval Group, seront réalisés par trois chantiers différents : SOCARENAM, Piriou et CMN, réunis au sein d'un groupement momentané d'entreprises. Naval Group développera et fournira les systèmes de direction de combat SETIS et de conduite de la plateforme SHIPMASTER.

Thalès concevra et livrera les équipements de surveillance maritime (sonar de coque Bluewatcher, radar de surveillance compact multi-missions NS50 et système IFF).

Naval Group, qui bénéficie en outre d'un contrat d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, suivra la réalisation des sept navires.



Ces patrouilleurs sont issus du programme BATSIMAR de l'ancienne LPM, ils remplaceront les actuels Patrouilleurs de Haute Mer, ex Avisos A69, et les Patrouilleurs de service public (PSP) du type Flamand basés à Cherbourg.

Ces bâtiments de 92 m de long, 2 400 tonnes et 21 nœuds, rempliront les missions de soutien à la dissuasion (dans les approches de Brest essentiellement), de présence dans les zones de souveraineté et d'intérêt, d'évacuation, de protection, d'escorte et d'intervention dans le cadre de l'action de l'État en mer. Ils mettront en œuvre un hélicoptère (a priori *Guépard* H160) et des drones, dont le VSR 700 (voir plus loin). Ils seront équipés du canon de 40 mm Rapid Fire de Nexter et Thalès. Le montage d'un ensemble SATCP Mistral est toujours à l'étude.

Aucun nom n'est annoncé pour l'instant.

Admission au service actif de la FREM/DA Lorraine.

Le 13 novembre, la dernière frégate européenne multi-missions (FREMM) *Lorraine* a été admise au service actif, après un déploiement de longue durée (DLD) qui l'avait menée jusqu'au Japon. Durant ce déploiement, elle avait participé, en avril, à l'évacuation de ressortissants au Soudan. Comme l'*Alsace*, elle est dotée de capacités de défense aérienne renforcée.



Tir Aster 30 du 29 mars 2023

Avec la *Lorraine* se termine le programme des FREMM, initié en 2005 en coopération avec l'Italie, avec une cible initiale de 17 frégates dont 8 en version « action contre la terre ». Cette version fut assez vite abandonnée, et une version optimisée pour la défense aérienne vint remplacer la non réalisation de 2 des 4 frégates du type *Horizon*. La cible passa ainsi à 11, puis en 2015 à 8 (dont les deux versions DA) « au profit » de la frégate de taille intermédiaire (FTI), devenue depuis FDI - frégate de défense et d'intervention -, susceptible d'être plus aisément exportable. A noter que l'Italie a maintenu sa cible de 10 FREMM, la huitième venant d'entrer en service et, sous réserve de confirmation, il semblerait que deux FREMM supplémentaires seraient sur le point d'être commandées.

Quant à l'export, il profite quasi exclusivement à l'Italie.

Les FREMM sont équipées de Lanceurs verticaux Sylver A70 ou A50 selon les dates de réalisation. Les six premières emportent 16 missiles de croisières (MdcN), les deux dernières n'emportent que des missiles Aster 15 et Aster 30.

Patrouilleurs d'outre-mer (POM)

1)- Début des essais à la mer constructeur pour le deuxième patrouilleur d'outre-mer (POM) :

Le *Teriieroo a Teriierooiterai* a quitté la forme de radoub de la Socarenam à Calais pour entamer ses essais « constructeur » à la mer. Mi-novembre, il a rallié Brest pour une nouvelle phase d'essais sous la conduite cette fois-ci de son équipage.

Le *Teriieroo a Teriierooiterai* devrait quitter Brest début 2024 pour rejoindre son futur port base, Papeete.



Baptême du POM à Calais le 19/10/2023



Début des essais à la mer

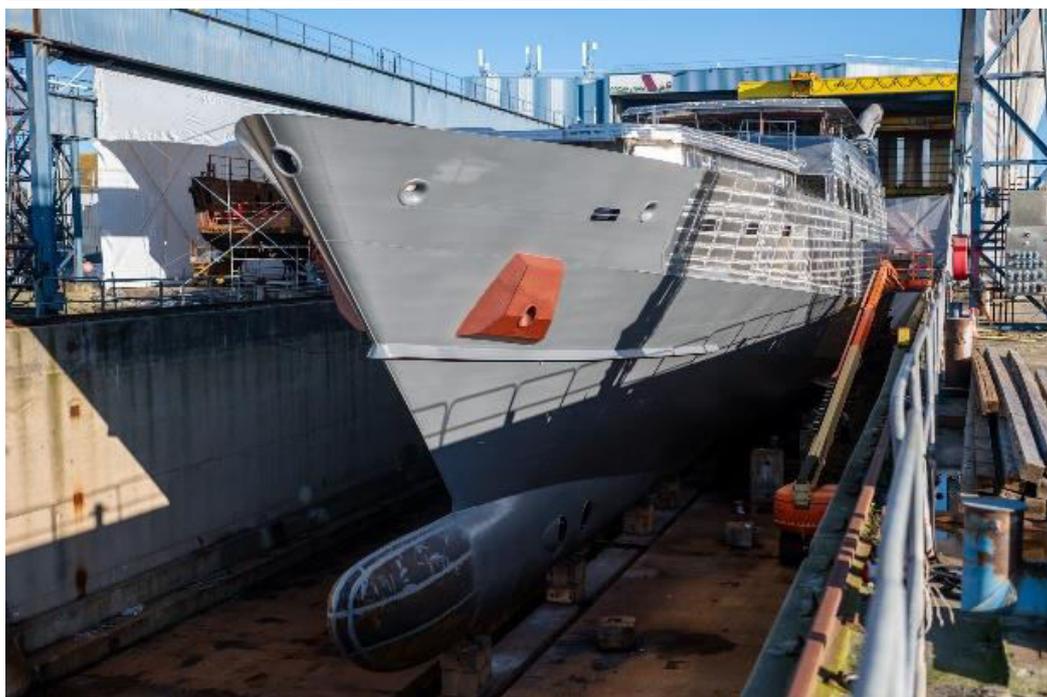
Le *Teriieroo a Teriierooiterai* devrait quitter Brest début 2024 pour rejoindre son futur port base, Papeete.

Ce qui pourrait être l'écusson (officiel ?) du *Teriieroo a Teriierooiterai*



2)- Le troisième POM montre le bout de son ... bulbe d'étrave

A Saint-Malo, le premier équipage du troisième POM, l'*Auguste Techer*, a reçu son fanion le 1er décembre 2023, à l'occasion de la prise d'armement du bâtiment. C'est le contre-amiral Arnoux, adjoint organique à Brest, qui a fait reconnaître son premier commandant.



L'*Auguste Techer*, qui sera bientôt mis à flot, poursuivra son armement à Boulogne-sur-Mer. Les essais à la mer commenceront après l'été 2024. A l'issue de son admission au service actif, il ralliera Port des Galets, à La Réunion.

Comme tous les nouveaux patrouilleurs destinés à l'outre-mer, l'*Auguste Techer* porte le nom d'un compagnon de la Libération. Auguste Techer était originaire de Saint-Louis, à La Réunion.

Premier équipage et premier commandant pour le futur SNA Tourville

Le troisième SNA du type Suffren, le *Tourville*, a vu se constituer le 4 décembre dernier son premier équipage (un Bleu, bien sûr) et reçu son premier commandant. La cérémonie s'est déroulée, de manière inhabituelle, au fort du Cap Brun, à la résidence de l'amiral commandant la zone maritime et la région maritime Méditerranée, et Préfet maritime, part fort vent et sous une pluie soutenue - conditions météo « de saison » -, et sous le parrainage de chevaliers de



l'Ordre Souverain de Malte. La date du 4 décembre ne doit rien au hasard : Anne Hilarion de Costentin, comte de Tourville, formé au sein de l'Ordre de Malte, était entré dans la marine royale un 4 décembre 1666. On notera que, faute de fanion, c'est celui de la frégate *Tourville*, désarmée en 2011, qui a été utilisé ! Un prêt du Service historique de la défense (SHD).

Le SNA *Tourville*, qui a gagné le dispositif de mise à l'eau du chantier de Cherbourg en juillet, devrait rejoindre son élément au premier semestre 2024. La mise en service est attendue pour 2025.

L'équipage est en formation sur les simulateurs de l'ENSM-BPN de Toulon, il rejoindra ensuite Cherbourg pour y suivre la fin de construction et conduire les essais.

Dissuasion nucléaire – Tir d'un missile M51.3 au Centre d'essais des Landes

Le 18 novembre, un tir de qualification d'un missile balistique stratégique M51.3 (sans charge nucléaire précise le communiqué...) a été conduit, avec succès, par la DGA à partir du Centre d'essais des Landes, l'occasion pour les photographes d'exercer leurs talents.

C'est la troisième évolution de ce missile (50 tonnes et 12 m de long), entré en service en 2010. Cette qualification concourt à la crédibilité, dans la durée, des forces nucléaires.



Le M51.3 a été « suivi tout au long de sa phase de vol par le centre d'expertise DGA Essais de missiles, les stations d'Hourtin et de Quimper, et le bâtiment d'essais et de mesures *Monge* » (DGA).

Le *Monge* était déjà en escale au Canada (Halifax) et à Saint-Pierre en septembre et octobre.



Le BEM *Monge* à Halifax



Photo page anciens-cols-bleus.net

Découpe de la première tôle du premier SNLE de 3^{ème} génération

Courant décembre (ou plutôt début janvier) va avoir lieu, à Cherbourg, sur le site de Naval Group, la découpe de la première tôle du premier SNLE 3G. Ça faisait plus de 20 ans que le chantier sous-marin de Cherbourg n'avait pas mis en chantier un SNLE, depuis le *Terrible*, en 2000.

L'arrivée de ce nouveau SNLE au sein de la FOST est attendue en 2035. Il devrait mesurer 150 m de long (135 pour les actuels SNLE en service) pour 15 000 tonnes en plongée. Technicatome développe en parallèle une chaufferie nouvelle, la K22, qui équipera aussi le futur porte-avions.



Photo d'une maquette du futur SNLE – Origine DGA



Illustration Naval Group

Essais du drone VSR-700 sur la FREMM *Provence*

Le drone VSR-700, démonstrateur développé dans le cadre du système de drone aérien pour la Marine (SDAM) par Airbus Helicopters et Naval Group, a effectué avec succès, début octobre, un certain nombre d'essais à partir de la FREMM *Provence*. L'hélicoptère VSR-700 a démontré sa capacité à décoller et atterrir de manière automatique depuis un navire de combat, par mer agitée et selon des scénarios complexes représentatifs d'un emploi opérationnel.

Outre l'hélicoptère, c'est sur le développement, la mise au point et la fiabilité du système d'appontage/décollage DeckFinder que repose le choix final de futur SDAM. Le défi est dans la précision recherchée : 10 à 20 cm dans des conditions difficiles.



Le SDAM doit pouvoir évoluer entre 0 et 5 000 mètres d'altitude, à une vitesse de 100 nœuds, et ce pendant 8 heures. Sa charge utile devrait atteindre les 150 kg.

L'objectif de la LPM 2024/2030 est de 8 exemplaires du SDAM d'ici 2030, 15 d'ici 2035, mais aucune commande n'a été passée à ce jour.

Déploiement de longue durée (DLD) du BRF *Jacques Chevallier*

Cap au Nord !



Norfolk, puis à Rio de Janeiro), puis traversé l'Atlantique cap à l'est. Après une escale au Cap, en Afrique du Sud, du 7 au 12 décembre, il a mis le cap sur la Réunion pour Noël, l'occasion d'un entraînement avec les moyens navals basés à la Réunion (exercice Paille-en-Queue).

Le bâtiment ravitailleur de forces *Jacques Chevallier* poursuit son DLD entamé fin septembre depuis Toulon. Après un passage par Brest, il a gagné l'Atlantique nord, et a fait escale en Islande (Reykjavik). Puis après avoir franchi le Cercle Polaire à proximité du Groenland, il a longé le continent américain du nord au sud (escales à

En Islande



Navigation en formation avec les PA USS George Washington et le HMS Prince of Wales au large des USA



Il devrait gagner le nord de l'océan Indien, probablement faire escale à Abu Dhabi et à Djibouti, avant de repasser en Méditerranée, et rejoindre Toulon en février 2024.

Nul doute que son passage en mer Rouge, dans le contexte actuel du conflit au Proche-Orient, se fera sous escorte, même si les moyens d'auto défense des BRF ne sont pas négligeables.



RAM avec USS *George Washington*



RAM avec la FS *Germinal* aux Antilles



RAM avec le LPH brésilien *Atlantico*



Escale à Rio fin novembre



RAM avec la FS *Floréal* (Sud océan Indien)





Escale au GPM de La Réunion



Jacques Chevallier et Le Malin

Durant ce DLD il a interagi avec les bâtiments des marines amies et alliées, ainsi qu'avec des bâtiments français, dans sa mission principale de ravitailleur (RAM triple au large des côtes nord-américaines), mais aussi de ravitaillé : le *Jacques Chevallier* a ainsi reçu du ravitailleur USNS *Arctic* 4 700 m3 de carburant à un débit de 2 000 m3/h.



Ce DLD est également l'occasion de valider la plate-forme hélicoptères par un grand nombre de types d'appareils jusqu'à 32 tonnes.

BRF – Suite ...

A noter que le découpage des tôles du tronçon « français » du deuxième bâtiment ravitailleur de forces a commencé aux Chantiers de l'Atlantique. La partie avant, construite en Italie par Fincantieri (chantier Castellammare di Stabia, près de Naples) et lancée en juillet 2023, devrait être acheminée dans les prochaines semaines vers Saint-Nazaire.

La « jumboïsation » à Saint-Nazaire est planifiée pour avril 2024.

Ce second BRF portera le nom de *Jacques Stoskopf*, en mémoire de l'ingénieur général du génie maritime, membre de la Résistance (réseau Alliance), sous-directeur de l'arsenal de Lorient, qui, outre son action directe sur le fonctionnement de l'arsenal - qui le fera passer pour un collaborateur -, renseigna les alliés sur les activités des sous-marins allemands et la construction de la base sous-marine de Kéroman, avant d'être arrêté, déporté et exécuté au camp de Natzweiler-Struthof (Alsace), le 1^{er} septembre 1944. La base des sous-marins de Lorient portera son nom de 1946 à sa fermeture en 1997.



Des nouvelles des frégates de défense et d'intervention (FDI) :

A Lorient, cinq FDI sont à divers stades de construction et d'achèvement, deux pour la marine nationale, trois pour la marine grecque ! Le chantier est organisé pour être en mesure de livrer deux FDI par an, et pouvoir ainsi faire face à de nouvelles commandes à l'export. Dont acte...

La tête de série, l'*Amiral Ronarc'h* est au stade d'intégration des systèmes et d'essais à quai avant des essais à la mer début (?) 2024. Même si la mise en service du bâtiment tête de série est toujours plus longue, le déroulement de ce programme, essentiel pour la Marine, paraît bien lent.

Futurs bâtiments de guerre des mines (BGDM) :

L'arrivée des futurs BGDM et de leur système de drones se fait attendre, les retards de financement dans le passé, et la difficile maîtrise des nouvelles technologies mises en œuvre, contraignent à prolonger certains moyens actuels comme les bâtiments remorqueurs de sonar (BRS), essentiels à la sûreté des mouvements de SNLE, et de certains chasseurs de mines (CMT), déjà réduite à huit.

Modernisation des frégates Horizon



Dans le cadre du contrat notifié en juillet dernier entre l'OCCAR (Organisation for Joint Armament Co-operation, l'équivalent européen de la DGA) et Naviris (joint-venture de Fincantieri et de Naval Group) pour la rénovation à mi-vie des quatre frégates de type Horizon (*Forbin* et *Chevalier Paul*, pour les françaises, *Andrea Doria* et *Caio Duilio*, pour les italiennes), le développement du nouveau système de guerre électronique a été confié à Thales et Elettronica. Il s'appuiera sur le système des FDI française pour la partie R-ESM, et sur celui des patrouilleurs hauturiers italiens pour les contre-mesures.

Le système d'arme principal – le PAAMS – mettra en œuvre le missile Aster Block1 NT et un radar longue portée à antenne active, aptes à détecter et détruire les menaces provenant des missiles

hypersoniques et balistiques notamment.

La modernisation des deux FDA françaises devrait être achevée fin 2029 pour l'une et fin 2030 pour la seconde. Début des travaux ?

Et si l'on rêvait de nouveaux Rafale ?

De manière constante, à l'occasion des auditions régulières par les parlementaires, la Marine rappelle qu'ayant mis en service, la première, l'avion Rafale, il y a plus de 20 ans maintenant, sa flotte est vieillissante malgré l'évolution vers les nouveaux standards (4 aujourd'hui). Avec l'arrivée du futur porte-avions et celle, un peu décalée, de l'avion de combat futur (SCAF), la Marine aimerait bien un complément de dotation en Rafale. Les 4^{ème} et 5^{ème} tranche d'avions destinés à l'AAE aurait pu être une opportunité. La LPM n'a pas retenu cette option, mais laisse une porte entre-ouverte pour une 6^{ème} tranche et prévoit le développement d'une version 5 du Rafale associé à un drone dans le cas bien précis de la composante nucléaire aéroportée. Cette préfiguration du SCAF, qui tarde et ne sera pas au rendez-vous du nouveau PA peut se révéler indispensable.

Alors, pourquoi pas quelques avions supplémentaires pour la Marine ?

ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS.

Les conflits en cours (Russie-Ukraine et, depuis le 7 octobre, entre Israël et le Hamas à Gaza) et ce qui s'y rattache (Iran, Yemen, et donc Ormuz et mer Rouge ...), mais aussi la tension croissante en Asie, ont des conséquences directes sur l'activité de la Marine.

1)- Missions sur le flanc est de l'OTAN

Comme les autres armées, la Marine est engagée dans le renforcement du flanc est de l'OTAN, et c'est dans ce cadre que la Marine participe à ses missions de « réassurance » vis-à-vis de la Russie. Cela concerne le nord de l'Europe, en Baltique principalement, et le sud-est de l'Europe, en Méditerranée et en mer Noire.

Les frégates (FDA, FREMM et FLF) se succèdent en Méditerranée, parfois intégrées à des groupes aéronavals (américains) ou à des groupes OTAN, parfois en appréciation autonome de situation, avec l'aide d'avions ATL2 depuis la Crète. Rien de bien différent du trimestre précédent, si ce n'est l'indisponibilité de la FLF *Courbet*, victime d'un début d'incendie dans un compartiment propulsion à la mi-septembre, qui perturbe probablement les relèves sur zone. Le *Courbet* devrait reprendre la mer en janvier.



24 novembre, retour de l'ATL2 déployé en Crète pendant 3 semaines

En Baltique, sont déployés régulièrement des bâtiments de guerre des mines (le CMT *Aigle* jusqu'à la mi-décembre), et à l'occasion d'exercices, des FREMM. Ces dernières sont en revanche plus présentes en Atlantique Nord.

2)- Conflit Israël-Hamas à Gaza :

Ce conflit est loin d'être limité au territoire israélien et à la bande de Gaza. Et il a bien entendu une incidence sur mer, pour trois raisons au moins :

- se tenir prêt, en cas d'extension du conflit (vers le Liban en particulier), à protéger et si nécessaire évacuer nos ressortissants ; la FREMM/DA *Lorraine* a fait escale à Beyrouth à la mi-décembre.



- avoir une appréciation autonome de la situation sur l'ensemble du Proche-Orient, de la Turquie à l'Égypte et en Mer Rouge,

- suivre les conséquences, hors théâtre méditerranéen, de ce conflit ; c'est le cas en Mer Rouge avec les menaces que font peser les rebelles Houthis sur la liberté et la sécurité de la navigation, en menaçant les bâtiments de commerce « liés » à Israël ; c'est dans ce contexte qu'ont eu lieu, au large du Yémen, les deux engagements de la FREMM *Languedoc* contre des drones hostiles visant la FREMM le 9, et un pétrolier norvégien le 11. Les drones ont été détruits. Cette action est analogue à celle menée quelques jours plus tôt par l'*USS Carney*. Depuis, les attaques par drones ont pris de l'ampleur, avec deux conséquences :

✓ la suspension (provisoire ?) par les grandes compagnies maritimes (sous la pression des assurances) du transit de leurs bâtiments par la Mer Rouge et Suez (essentiellement les porte-conteneurs de CMA/CGM, Maersk, MSC, Hapag Lloyd, ...), avec les conséquences que l'on imagine sur le commerce mondial ; les grandes Marines - dont la Marine Nationale - redéployent leurs (rares) unités pour assurer la protection des bâtiments de commerce et faire respecter la liberté de navigation,

✓ un risque probable d'intervention - et donc d'ouverture d'une nouvelle zone de conflit, pour faire cesser la menace et contraindre le pays qui arme les Houthis, à savoir l'Iran, à cesser ce soutien ; c'est la raison pour laquelle la mise sur pied d'une « coalition », claironnée par les USA, est difficile. La France, mais aussi l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne ont décidé de ne pas entrer dans une telle force. C'est le point chaud des mois à venir.



Attaques en Mer Rouge



MV *Ruen*

A noter, une résurgence de la piraterie :

- En Mer Rouge, mais du fait des Houthis au Yémen, où un transporteur de voitures est retenu depuis fin novembre, à hauteur de l'île de Socotra, avec le détournement d'un vraquier le 17 décembre. En lien (et soutenue ?) avec la situation actuelle au Yémen et en Mer Rouge ? Le MV *Ruen* est actuellement retenu au Puntland, à la corne de l'Afrique ; ce n'était plus arrivé depuis 2017.

3)-Mission humanitaire à Gaza

Le PHA *Dixmude* (voir photo de couverture) a quitté Toulon le 20 novembre pour la Méditerranée orientale, dans une configuration « navire hôpital ». Il a accosté dans le port égyptien d'Al Arish, au plus près (50 km) du sud de la « Bande de Gaza » et du poste frontière de Rafah.

Une petite explication est nécessaire concernant la chronologie et pour corriger certaines affirmations lues dans la presse. Nous n'avons pas en France de navire hôpital, il n'y en a jamais eu hors période de guerre (généralement des paquebots



réquisitionnés), si on laisse de côté le cas du Bâtiment de Soutien Santé (BSS) *Rance*, au rôle bien spécifique dans le Pacifique à la grande époque du Centre d'expérimentation. En revanche, les grands bâtiments - le porte-avions, les porte-hélicoptères, feu la *Jeanne d'Arc* - ont des installations hospitalières non négligeables. Les trois PHA, en particulier, ont un « hôpital », avec un « plateau technique » de très bon niveau (rôle 3 selon la norme OTAN, alors que c'est un rôle 4 pour un hôpital du SSA à terre, et rôle 2 seulement pour le porte-avions et les anciens TCD). On y trouve deux blocs opératoires, 7 lits de soins intensifs - capacité extensible à 50 -, des équipements de radiologie avec scanner, et 69 lits d'hospitalisation. Tout cela est complété, à la demande, par des matériels mobiles (hôpitaux de campagne) déployables dans les hangars, mais aussi par tout ce qui est à durée de vie courte ou limitée (pansements, médicaments, fluides divers, ...). On peut compléter la « panoplie » par quelques hélicoptères et, pourquoi pas ?, des véhicules.

Concernant le personnel maintenant. Il n'y a pas, en temps normal, de personnel médical hospitalier à bord. Cet armement se fait par prélèvement sur les hôpitaux à terre, qu'il s'agisse de médecins, chirurgiens, infirmiers, pharmaciens ou manipulateurs radiologiques, complété - c'est le cas ici - par du personnel de la Sécurité civile, ou équivalent -. Des réservistes sont également mis à contribution. Tout cela demande un certain délai, et c'est la raison pour laquelle, dans l'urgence et l'incertitude concernant notamment l'évacuation de nos ressortissants (option toujours d'actualité en cas d'extension du conflit au nord, vers le Liban), c'est d'abord le PHA *Tonnerre* qui a été envoyé. Malheureusement on a laissé entendre - ou croire - qu'on envoyait un navire hôpital à Gaza ..., raté de communication qu'on s'est empressé de « corriger » lors d'une interview à bord en précisant qu'on ne pouvait soigner que quatre blessés ...

Depuis le *Tonnerre* est rentré début décembre à Toulon (mais reste en alerte), le *Dixmude* a pu embarquer le matériel de complément adapté à une mission de guerre (ce qui peut être assez différent de ce qui serait nécessaire, par exemple, pour un soutien dans le cas d'une épidémie). Et le personnel médical (Service de Santé des Armées, Réserve sanitaire du ministère de la Santé, Sécurité civile et Marins Pompiers) a rallié le bord par avion via Chypre le 26 novembre : 16 chirurgiens, 22 médecins, 6 pédiatres, et une quarantaine de personnel non médecin tout aussi indispensable

Le *Dixmude*, arrivé à Al Arish (Egypte) le 27 novembre, dispose actuellement de quatre blocs opératoires, d'une salle de radiologie, d'un laboratoire d'analyses et de plusieurs dizaines de lits supplémentaires.



Arrivée à Al Arish le 27 novembre 2023

Depuis une semaine, les équipes médicales, soutenues par l'équipage du *Dixmude* soignent des blessés civils en provenance de Gaza, en étroite coopération avec les autorités médicales égyptiennes. Les patients traités par le PHA sont des patients atteints de pathologies lourdes, qui nécessitent des soins intensifs.



Les responsables de la structure santé coordonnent chaque jour le flux de patients nécessitant une prise en charge à bord du PHA.

La structure hospitalière s'inscrit dans une logique de complémentarité des services disponibles dans les hôpitaux égyptiens, en proposant des soins chirurgicaux complexes parfois indisponibles à terre.

Le *Dixmude* est régulièrement ravitaillé en fret médical depuis la France.

Le 3 décembre, les premiers patients pris en charge à bord du *Dixmude* ont pu quitter le bord et être transférés vers l'hôpital d'Al Arish afin d'entamer une période de convalescence.

Les militaires français s'adaptent en permanence et coopèrent avec le partenaire égyptien afin de garantir aux patients civils un accès à un service d'urgences et de chirurgie, dans des conditions comparables à celles d'un hôpital français.

4)- Tension dans le nord de l'Océan Indien :

L'Iran maintient – directement dans le Golfe Persique et à Ormuz, indirectement en Méditerranée et en Mer Rouge en soutenant le Hamas et en armant les rebelles Houthis – un état de tension élevée dans la zone. Le conflit entre Israël et le Hamas n'a fait qu'ajouter un degré supplémentaire à cet état qui mobilise une présence navale importante pour assurer la liberté de navigation et contrôler l'embargo qui frappe l'Iran.

Le groupe aéronaval américain autour de l'USS *Dwight D. Eisenhower*, entré dans le Golfe Persique fin novembre, a été accompagné par la FREMM *Languedoc* (intégrée au CSG2), un avion E2-C *Hawkeye* de la Marine et des Rafale de l'AAE basés à Abu Dhabi.



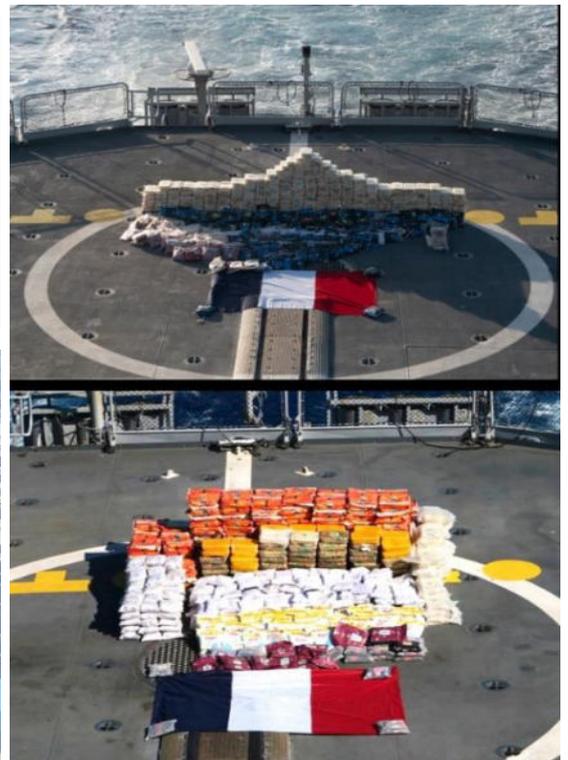
FREMM *Languedoc* à Abu Dhabi

Il a depuis été repositionné dans le Golfe d'Aden, où son groupe aérien participe à la destruction des drones et missiles lancés depuis le Yémen, participant ainsi à la protection du trafic marchand¹
Les autres missions de sécurité maritime en Mer d'Arabie et de lutte contre la piraterie se poursuivent en parallèle (voir plus haut).

Lutte contre le narco trafic

Tant dans l'Océan Indien (nord et sud) qu'en zone Antilles Guyane ou au large de l'Afrique, la Marine intercepte des navires transportant toutes sortes de produits stupéfiants. Ces saisies ne sont pas dues au hasard, mais à une excellente coopération internationale basée sur le renseignement

Dans l'Océan Indien :



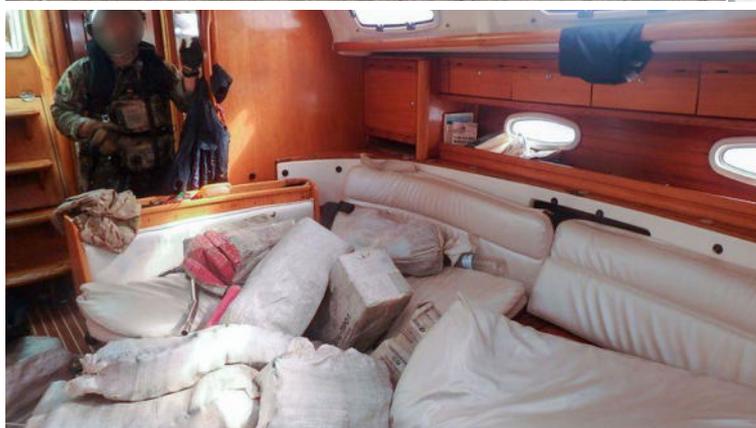
¹ 12 drones armés, 3 missiles balistiques antinavires et 2 missiles de croisière détruits en 10 heures, le 26 décembre ...

→ Dans le sud de l'océan Indien, le BSAOM *Champlain* a saisi le 27 octobre, à bord d'un boutre au nord du canal du Mozambique, 597 kg de métamphétamine. Une semaine plus tôt, en coopération avec le patrouilleur *Le Malin*, il avait déjà saisi près de 300 kg d'héroïne !

Depuis le début de l'année, le bilan est de 4,4 tonnes pour la zone sud de l'océan indien.

→ Même scénario au nord, hélas : 847 kg d'héroïne et 1 591 kg de métamphétamine, qui ont été saisis en novembre par la frégate de surveillance déployée au sein de la TF 150.

En zone Antilles-Guyane :



480 kg de cocaïne ont été saisis par le BSAOM *Dumont d'Urville* le 22 octobre dans le sud de la Martinique à bord d'un petit caboteur.

Un mois plus tard, c'est le patrouilleur *La Combattante* qui effectuait la plus grosse prise de l'année en zone Antilles Guyane : 3,5 tonnes de cocaïne sur un navire de pêche.

Nouvelle saisie le 22 décembre à bord d'un voilier (un Bavaria 46), en haute mer (1 100 N !), au large de la Martinique, par la FS *Ventôse* : 1 200 kg de cocaïne !



En zone Corymbe (Côtes d'Afrique occidentale) :

Au large des côtes africaines, c'est le PHA *Mistral*, en mission Corymbe, qui a saisi début novembre 885 kg de cocaïne sur un bateau de pêche en provenance d'Amérique latine. Cette drogue était destinée à l'Europe.

Nouveau (triste) record le 6 décembre, lors de la saisie, par le PHM *Enseigne de vaisseau Jacoubet*, en tout début de mission Corymbe, de 5,1 tonnes de cocaïne au large du Golfe de Guinée (probablement un peu plus haut, puisque les trafiquants interpellés ont été remis aux autorités du Cap-Vert). La drogue était à bord d'un semi-rigide « go fast » propulsé par quatre moteurs hors-bord de 300 chevaux chacun ! Assez inhabituel dans cette partie de l'océan.



Même avec l'aide d'un drone SMDM - mais sans hélicoptère -, la « route de chasse » n'a pas dû être facile à trouver pour un patrouilleur ne dépassant pas 24 nœuds ! Chapeau ! Dans ce type d'interception, c'est l'hélicoptère qui est souvent la clef de la réussite.

La « récolte » 2023 le long de la « High Way 10 » (10^{ème} parallèle) s'est poursuivie le 22 décembre par une saisie au large du Sénégal, effectuée par le patrouilleur sénégalais *Walo* guidé par le Falcon 50M basé à Dakar : 3 000 kg de cocaïne ! Là aussi l'interception a probablement été délicate en raison de la vitesse de la cible. Ce sont les tirs de semonce qui ont eu raison du go fast.



Falcon 50M



Quatre moteurs de 300 ch

Autre domaine de lutte contre les activités illicites : la pêche au large de la Guyane

C'est une des activités des gendarmes maritimes en Guyane. C'est ainsi que la vedette de surveillance côtière *Organabo* a saisi en décembre, en trois jours de patrouilles, 12 tonnes de poissons et 35 kg de vessies natatoires à bord de bateaux de pêche du Surinam.

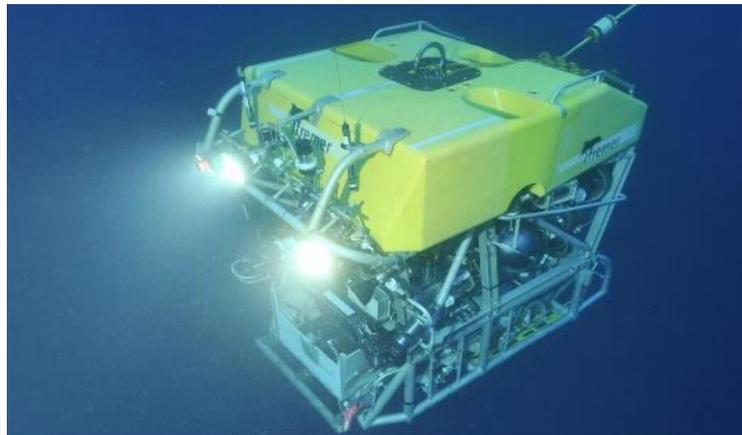


Opération de maîtrise des fonds marins (MFM) pour la Marine nationale.

De fin septembre à début octobre 2023, l'opération CALLIOPE 23.3 a été menée en Atlantique avec le concours de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la Mer (IFREMER) à bord du BH de l'IFREMER *Pourquoi Pas ?*.

CALLIOPE 23.3 est la continuité des missions menées en octobre 2022 et en mai et juin 2023. L'objectif est la poursuite de la montée en compétences dans le domaine de la maîtrise des fonds marins, l'utilisation des drones sous-marins et des robots téléopérés.

Durant cette mission, le robot téléopéré (ROV) Victor 6000 a été mis en œuvre jusqu'à 4 680 mètres de profondeur. Ce ROV de 4,6 tonnes n'est pas nouveau, puisqu'il a été mis en service en 1999. Régulièrement modernisé, il a à son actif 15 000 heures de plongée. Il peut travailler trois jours au fond en continu.



Un bâtiment porteur pour ces drones est à l'étude par la Marine, « l'utilisation des ROV ou des AUV nécessite [...] de disposer de navires de surface en mesure de les mettre à l'eau et de transporter les 6 km du câble nécessaire pour atteindre les grands fonds » (Cols Bleus). Quand ? Pas prévu actuellement dans la LPM.

Maîtrise des fonds marins - Lutte contre le sabotage des câbles sous-marins

Un scénario nouveau a été testé en Atlantique fin novembre. Les deux FREMM *Aquitaine* et *Normandie*, un SNA et un ATL2 (avec le concours de la *Somme*), ont conduit un exercice de lutte anti-sous-marine particulier. Le SNA y a joué le rôle d'un « compétiteur stratégique » souhaitant s'en prendre à un câble, face à des unités cherchant à détecter et caractériser cette agression. Le sonar Captas-4 des FREMM s'y est révélé d'une redoutable efficacité², en donnant des indications sur tout ce qui se trouve dans la colonne d'eau – bien au-delà d'ailleurs des capacités des sous-marins adverses potentiels – mais surtout en obtenant, jusqu'à plusieurs milliers de mètres de profondeur, une image des câbles ! En période de crise, ce serait ensuite aux drones sous-marins (AUV) et aux robots téléopérés (ROV) d'intervenir.

Maîtrise des fonds marins - Des gliders pour le SHOM :

La société française Alseamar vient de recevoir une première commande de « gliders » pour équiper le Service Hydrographique et océanographique (SHOM). Ces planeurs sous-marins, capables de collecter quasiment en temps réel des données sur l'environnement marin, sont le premier élément du programme CHOF (capacité hydro-océanographique future) du SHOM qui doit améliorer la connaissance du milieu marin, indispensable dans la lutte sous la mer.

Conçu pour la collecte de données sur de grandes zones avec une autonomie maximale de 110 jours, soit une distance de 1700 km, le planeur *SeaExplorer* est le premier véhicule français capable de transmettre et mesurer des données le long de la colonne d'eau jusqu'à 1000 mètres de profondeur.



² l'exploitation combinée des capacités de détection active, passive mais aussi bistatique à l'aide de deux FREMM, la *Normandie* émettrice et l'*Aquitaine* se faisant discrète.

LES ARRETS TECHNIQUES

L'activité opérationnelle, dense, ne paraît pas, à ce stade, perturber le rythme des arrêts techniques.

Porte-avions Charles De Gaulle - Arrêt technique pour période d'entretien intermédiaire

L'arrêt technique en cours touche à sa fin. Il avait commencé en mai. Le porte-avions, qui avait été remis à flot fin octobre, a quitté la zone Vauban au début du mois de décembre et rejoint Milhaud 6, après avoir conduit en novembre les indispensables essais de catapultes après visite complète (ce qui ne revient pas souvent, heureusement, tous les huit ans en moyenne). Ces essais – spectaculaires car ils engendrent de superbes gerbes d'eau - consistent en le lancement, à l'aide d'un câble, par les deux catapultes, d'une maquette représentative du poids (variable) des avions à catapulter, en mesurant très exactement les éléments cinématiques (accélération, vitesse en sortie). Cette maquette n'est rien d'autre qu'une grosse cuve avec des roues, capable de flotter après lancement. Une soixantaine de « tirs » ont été réalisés. Ces tirs nécessitent une bonne sécurisation du plan d'eau.



Les travaux effectués durant cet arrêt technique ont aussi concerné les hélices, les bouilleurs, l'hôpital, l'amélioration des conditions de vie, ...

Prochaine étape, bien sûr, les essais à la mer et un indispensable retour à la pleine capacité opérationnelle, aéronefs compris. Ce sera pour le tout début de l'année 2024.

En ligne de mire, un nouvel arrêt technique (majeur) en 2027/2028.

La FDA *Forbin* en Arrêt Technique (AT) et rénovation.

La FDA *Forbin* est entrée au bassin fin septembre pour y suivre un programme de rénovation d'une durée prévue de 5 mois, avec passage au bassin. La partie entretien proprement dite est assurée par les Chantiers de l'Atlantique, titulaires du contrat de MCO. Le *Forbin* avait bénéficié d'un ATM en 2018, qui avait duré 10 mois.



Les FREMM et FLF

Elles n'échappent pas au mouvement des arrêts techniques durant lesquels, outre les nécessaires opérations d'entretien, ont lieu des mises à niveau d'équipements. Ce fut le cas de la *Provence*, deuxième FREMM entrée en service en 2016, qui a bénéficié durant le printemps et l'été d'une importante mise à niveau de ses équipements de guerre électronique. Ce fut aussi le cas de la FREMM/DA *Alsace*, au premier semestre, qui reçut à cette occasion une nouvelle conduite de tir STIR 1.2 EO Mk2 de Thalès.



FREMM/DA *Alsace* après AT (photo Mer et Marine)

L'Alsace a effectué un tir d'évaluation du missile Exocet MM40 Block 3C fin septembre au large du centre d'essais DGA du Levant. Le tir a été conduit dans un environnement électronique sévère.



On apprend à cette occasion (Flottes de Combat 2024, à paraître) que trente-cinq exemplaires du MM40 B3C ont été livrés et vingt autres devaient être bientôt commandés. Par ailleurs, 45 kits de conversion du Block 3 au Block 3C sont prévus pour porter l'arsenal total à cent missiles.

Quant à la FLF *Aconit*, désormais équipée d'un sonar et d'un nouveau système de défense sol-air, elle est sortie de modernisation en octobre et a effectué ses essais avant de retrouver les « entraîneurs » d'ALFAN et sa pleine capacité opérationnelle.

C'est actuellement la FLF *Guépratte* qui est en arrêt technique, pour quatre mois.



Sortie à la mer de l'*Aconit* début octobre

SNA Duguay-Trouin :

Avant son déploiement de longue durée et son admission au service actif, le Duguay-Trouin bénéficie d'un arrêt technique (une IE) de 10 semaines au bassin de Missiessy depuis fin septembre.

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

A Toulon, le nouvel appontement de Milhaud 1, destiné aux futurs Bâtiments Ravitailleurs de Forces (BRF), a son aspect définitif : 400 m de long ! (voir également photo en page 17 de ce bulletin)

A Brest, les adaptations nécessaires vont être engagées pour accueillir le troisième BRF en 2027. Il s'agit de travaux structurels sur les piles de l'Epi N°4, de remplacement de bollards (capacité 150 t), d'installation de bras de chargement, de modification/modernisation sur les réseaux, etc... Des travaux seront aussi nécessaires dans le bassin N°9 (transfo HT/BT).



DERNIERE CEREMONIE DES COULEURS

Après le SNA *Casabianca* le 27 septembre, c'est au tour du BCR *Marne* de disparaître de l'annuaire Marine.

Le 20 octobre, a eu lieu la dernière cérémonie des couleurs à bord du BCR *Marne*, après 36 ans de bons et loyaux services. Il ne reste plus qu'un BCR du type Durance en service, la *Somme*, affecté à Brest pour quelques années encore.



ANONYMISATION DES BATIMENTS DE LA MARINE NATIONALE

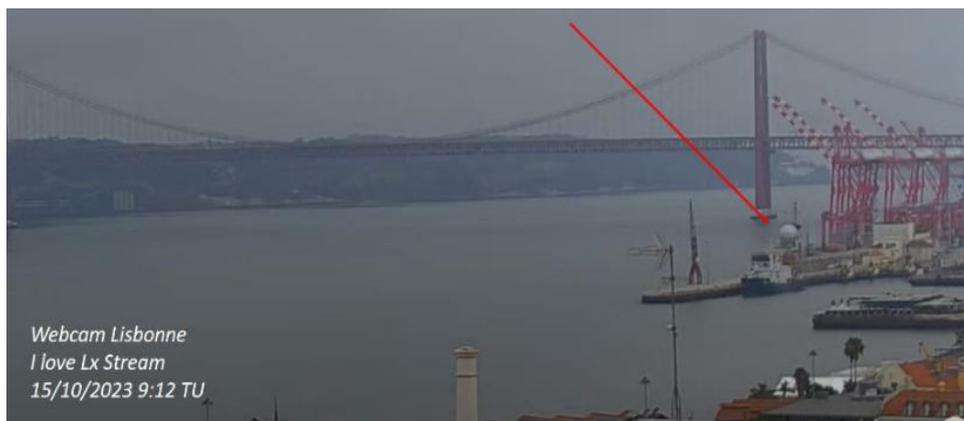
L'anonymisation (absence de nom et de numéro de coque) des bâtiments de la Marine progresse, au gré des périodes d'entretien, mais aussi des missions (le PHA *Dixmude*, actuellement en Egypte n'est pas « anonymisé »), et cela au nom de la « guerre informationnelle » : acquérir un « avantage tactique grâce à l'incertitude sur l'identité des navires ». Cette position durera-t-elle ? Il est un point en tout cas qui fait débat : son aspect juridique. Que dit le droit international ? Alors que la Marine dit que ce choix ne présente « aucun risque pour la sécurité de la navigation », telle n'est pas la position de la Royal Navy, par exemple, qui fait référence à la l'article 29 de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer, rien que ça ! Et, effectivement, il est précisé que l'on « entend par 'navire de guerre' tout navire qui fait partie des forces armées d'un État et porte les marques extérieures distinctives des navires militaires de sa nationalité ». Nous considérons nous que le pavillon national suffit, les britanniques non. A suivre, donc.

DECONSTRUCTION

Ce deuxième semestre a vu le rythme des envois vers les chantiers de déconstruction s'accroître dans le cadre d'un contrat avec un groupement d'entreprises de la région bordelaise, composé notamment de Cardem (filiale de Vinci), Simadec et Sirmet sur le site de Bassens. Un chantier qui devrait durer 36 mois.



C'est l'ex FLM *Suffren* qui est partie la première cet automne. Ayant quitté Toulon le 4 octobre, son périple a été perturbé par les mauvaises conditions météo rencontrées en Atlantique, qui ont obligé à une « escale » assez longue à Lisbonne. L'ex *Suffren* est arrivée le 24 novembre à Bassens.



L'ex PR *Meuse* a suivi en décembre. Elle a quitté Toulon le 9 décembre et est arrivée à Bassens le 29. Elle devrait entrer au bassin avant le *Suffren*, à bord duquel le chantier de désamiantage est plus long à installer.

Suivront les ex FASM *Jean de Vienne*, *Montcalm* et l'ex FAA *Cassard*, ainsi que des coques en attente de déconstruction à Brest et à Lorient (ex patrouilleur *Albatros* et ex FASM *Georges Leygues* à Brest, ex BH *D'Entrecasteaux* à Lorient). Au total huit coques dans ce gros marché.

A Brest, cette attribution groupée au même chantier fait grincer des dents, car le chantier brestois Navaleo était aussi sur les rangs.



L'ex *Georges Leygues* en Penfeld



29/12 – A Bassens, la *Meuse* a retrouvé le *Suffren*

Devenir de l'ex Cercle Naval « Vauban » de Toulon

Cet ensemble, construit dans les années 30 dans le style Arts Déco, inscrit à l'inventaire des monuments historiques, toujours propriété de l'Etat/Défense, va être loué pour 50 ans dans le cadre d'un « bail emphytéotique administratif de valorisation », en vue d'une exploitation commerciale. Un appel a été lancé fin novembre pour sélectionner le « locataire » portant le meilleur projet. Cette exploitation commerciale devrait permettre de « dégager une marge permettant le versement d'une redevance annuelle ». Cette démarche vise à préserver le patrimoine, puisque le locataire aura à sa charge l'entretien. Un bail pourrait être signé début 2025.

Recrutement – 2023 une année pleine pour le recrutement !

Malgré un marché de l'emploi peu favorable, ce sont près de 4 200 recrues³ que la Marine a trouvées en 2023. Parmi elles, 22% de femmes, et même plus de 30% chez les officiers⁴. C'est un excellent résultat, proche de celui obtenu en 2022, et qui tranche avec les difficultés que connaissent les deux autres armées. C'est dans le nucléaire⁵, le numérique, l'aéronautique et l'énergie (électricité surtout) que le recrutement est le plus difficile compte tenu de l'offre du secteur civil. Deux lacunes : les guetteurs sémaphoriques et les métiers du secrétariat, qui attirent moins. Ce résultat passe notamment par les rencontres entre les jeunes encore en étude et les marins en activité (dans le cadre de Forum par exemple) et par les partenariats avec les associations qui font connaître la Marine.

Recrutement dans l'aéronautique navale – Forum des métiers à la BAN d'Hyères

Ce sont 1 500 collégiens et lycéens qui sont venus à Hyères fin novembre rencontrer les marins de l'aéronautique navale, avec en toile de fond des hélicoptères, un ATL2 et même un Rafale. Les métiers en tension dans ce secteur ? Les contrôleurs aériens et les techniciens avioniques.

Première Préparation Militaire Marine Aéro sur la BAN Lann Bihoué



Pour la première fois, dix-neuf jeunes gens venus des quatre coins de la France, et motivés pour l'aéronautique navale ont été sélectionnés par l'état-major ALAVIA pour participer à un stage d'immersion sur la base aéronavale de Lann-Bihoué. La promotion a pris le nom d'un héros de guerre "LV Andrieux", tombé à Dien Bien Phu en 1954.

Grâce à l'implication de toutes les unités et services de la base, ils ont pu ressentir l'esprit d'équipage si cher à la Marine, lien indissociable entre les marins qui permet dans les moments difficiles le dépassement de soi.

³ Dont 10% outre-mer.

⁴ Avec un objectif global en 2030 d'une mixité de 26% de femmes (14% aujourd'hui).

⁵ Formation au BTS de « maintenance des systèmes de production » *ab initio*, en partenariat avec le lycée polyvalent Alexis de Tocqueville de Cherbourg, conduisant à une licence professionnelle d'atome de propulsion navale.

Préparation Militaire Marine aux antipodes (ou presque)



La PMM Huon de Kermadec, de Nouméa, vient de commencer son cycle de formation de cinq semaines sur la base Chaleix, forte de 48 jeunes gens et jeunes filles (à parité), un cycle groupé durant les vacances scolaires du territoire, mais en tout point identique dans son contenu à ce que l'on connaît en métropole : formation militaire et maritime, formation de base de secouriste et permis mer côtier.

CV(H) Jean FOSSATI

V. Communications :

- A. Académie du Var : Informations à recueillir sur le site : <http://www.academieduvar.fr/>
- B. FMES : Informations à recueillir sur le site : <http://www.fmes-france.org>

VI. Le carnet de l'ACORAM Provence et Corse :

- Décès :
 - CA(2S) François JOURDIER, le mardi 9 janvier 2024

VII. Mouvements dans la section :

- Adhésions :
 - CF Ludovic SAR

VIII. Rubrique du patrimoine naval : L'ancre et son câblage.



Cet aviron est resté dans les représentations classiques : sur une médaille de l'histoire métallique du règne de Louis XIV, le matelot commémorant l'Inscription maritime empoigne noblement un gouvernail antique qu'il aurait bien été en peine d'utiliser.



Depuis l'abandon tacite par le règlement de 1958 du « chapeau monté » qui comportait la cocarde tricolore, seule l'ancre est arborée par les marins français ; elle est nue depuis la disparition de la couronne impériale de Napoléon III, curieusement pointue dans notre Marine.

Ceci fait que, alors que les officiers de toutes les marines étrangères arborent à la casquette au moins un symbole national : couronne dynastique, attribut héraldique ou autre, les Français, du chef d'état-major au mousse, nous nous distinguons justement par l'absence de tout autre signe.

En voici pour preuve cette photo de l'escalier de l'Hôtel de la Marine où l'Amiral Forissier, CEMM, réunissait en mai 2011 ses homologues européens : sur vingt-trois, vingt-et-un portent l'ancre, mais il est bien le seul à n'avoir qu'elle.



1 La première ancre portée sur l'uniforme français est, si l'on en croit l'iconographie, celle du retroussis de l'habit des compagnies franches, visible dès 1754 sur la vue de Marseille par Vernet ; ces ancres n'ont même pas de jas, moins encore de câble.



2 Il faut attendre le 1er février 1768 pour que le ministre arrête des boutons à l'ancre sur les tenues des officiers de vaisseau ; il n'est pas question de câble.



3 La Révolution coiffe l'ancre du bonnet de la Liberté.



La Royal Navy attend 1774 pour mettre des ancres sur le bouton des officiers supérieurs seulement ; elle est câblée, mais le câble fait trois tours autour du jas et de la verge ; par la suite, le câble britannique sera toujours sous l'ancre, la laissant claire.

Sous le Consulat, l'ancre en broderie apparaît sur les épaulettes, puis, sous l'Empire, aux boutonnières des officiers de marine. Comme sur le bouton, elle ne comporte pas de câble..



QUIZZ-SURPRISE !

Attribuez son pays à chacun :
Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Ukraine, Turquie.

Manquent à l'appel : Malte (qui n'a pas de marine, mais un escadron maritime commandé par un lieutenant-colonel), Estonie, Allemagne, dont les casquettes portent l'ancre, avec l'écusson national pour la première, la cocarde pour la seconde.

Solution dans le prochain Marine Levant.

Inutile de la chercher dans le COLS BLEUS n° 2072 du 28 mai 2011 où figure cette photo ; sa légende indique d'ailleurs l'absence du Letton, au lieu de celle de l'Estonien :



Les broderies des amiraux ont une ancre en biais aux angles du collet et des parements de manche ; la baguette encadrant les rameaux de chênes passe dans les organeaux, formant câble, mais se contente logiquement d'y passer sans tourner sur la verge.

4 L'ancre réapparaît sur les retroussis des officiers de vaisseau en 1816; c'est d'ailleurs la seule différence avec l'Empire, l'uniforme, bouton compris, ne comportant aucune attribut politique.

5 Il faut attendre le 31 octobre 1819 pour que les boutons des officiers aient un câble, partant **par la droite**.



Il court à ce sujet une légende tenace : le câble, quand l'ancre en comporte un, aurait une signification selon le sens dans lequel il est entouré ; en particulier, les Troupes de Marine l'enrouleraient à l'inverse de la Marine nationale ! Mais personne n'est d'accord sur le sens adopté par

les uns et l'autre.
Qu'en est-il ?

À partir de cette date, l'ancre des boutons des marins aura toujours un câble **partant par la droite**, qu'il fasse ou non une boucle au-dessus de l'organeau avant de redescendre, à part quelques fabrications de la IIIe République et celle faite aux États-Unis en 1943.



Et le câblage sur les boutons sera désormais **sous l'ancre**, la laissant claire.

6 Sur les retroussis des habits, les textes de 1837 et 1853 montrent en annexe des ancres câblées à droite, mais sur le croquis d'ensemble des deux retroussis du côté gauche, les câblages sont symétriques, par la gauche sur l'ancre extérieure, par la droite sur l'ancre intérieure!

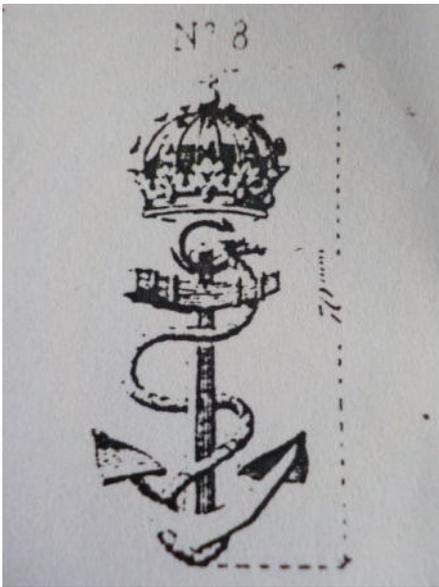
En 1870, l'ancre de retroussis perd la couronne impériale ; le dessin de celle des officiers généraux de Marine montre le câble par la droite, celle des autres officiers par la gauche , détail repris en 1891. Peut-être a-t-on montré les deux sens pour les brodeurs.

7 Sur la casquette des officiers, l'ancre apparaît en 1837, câble à gauche!



C'est ainsi qu'elle est sur la photo illustrant Desprésaux "Les uniformes des troupes de la marine..." en 1931.

Dès 1853, le câble passe à droite.



Ce n'est qu'en 1902 que cette casquette est figurée dans le BOM : le câble est à gauche, de même que sur la photo illustrant Schérer "Les uniformes des officiers de la marine 1830-1940".

Mais celle de lieutenant de vaisseau au Conservatoire de la Marine est câblée à droite.

L'écusson de 1929, dont le dessin reste en vigueur, a le câble à droite.

Finissant ma carrière au service technique du Commissariat, vers 2004, j'ai assisté à une mise à jour de cet écusson et j'ai plaidé alors pour que, comme sur les boutons, le câble, même serpentant, passe entièrement sous la verge de l'ancre, la laissant claire.

Je n'ai pas été entendu.

Sur la casquette des officiers mariniers, l'ancre apparaît, en 1878 je crois, en même temps que sur le bonnet de travail des seconds maîtres. Là aussi, celle de second-

maître du Conservatoire est câblée à droite.

Le bonnet n°1 reçoit l'ancre brodée en 1911, câble à droite.

8 Sur la boucle de ceinturon des officiers apparue en 1848, malgré les différences de dessin ou de modèle, l'ancre est toujours câblée à droite.

Sur la boucle carrée du ceinturon blanc de musicien, apparue avant 1938, pour donner de l'éclat aux Musiques des Equipages, le câble est à droite. C'est toujours le cas dans la dernière notice technique de 2008 alors que, depuis les années 1970, c'est pour l'équipage la tenue de défilé et de quart à la coupée.



Mais il y a au moins une fabrication mise en service dans laquelle l'ancre est câblée à gauche; si le câble sort quand même sur la patte de droite, c'est au prix d'un 1/2 tour supplémentaire. C'est assez récent, sans que j'en ai la date.



9 Sur le sabre comme sur les épées, attribut hautement symbolique de l'officier depuis 1837, l'ancre est toujours câblée par la droite.

10 Sur le hausse-col, en 1831, le câble est à gauche, à droite après 1837. Mais il y a des fabrications du Second Empire câblées à gauche!



DE TOUTE FAÇON, LE RÉGLEMENT NE PRESCRIT JAMAIS LE SENS DU CÂBLAGE.

Ce sont les dessins annexes qui éventuellement le montrent.

POUR LES TROUPES DE MARINE

a) Sous Louis-Philippe, l'ordonnance du 31 décembre 1845 prescrit l'ancre câblée sur le bouton de l'infanterie de Marine ; d'après Simon & Mahot "Encyclopédie du bouton uniforme français MARINE", ces ancres couronnées sont systématiquement câblées à gauche. Après la monarchie de Juillet, le câblage sur le bouton des troupes de Marine repart par la droite jusqu'à nos jours.

b) Les plaques de shako, en photo dans Despréaux, ont le câble à gauche en 1845, 1850, 1867.

c) De même les hausse-cols 1848 et 1870.

d) Alors que trois dessins de projet de la plaque de shako en 1848 ont le câble à gauche, les boucles de ceinturon réalisées pour les officiers et la troupe à partir de cette date sont câblées À DROITE. C'est ce ceinturon qui a été repris pour les musiciens des Équipages, celui des matelots n'ayant jamais eu de motif.

e) À partir du Second Empire, les nouveaux attributs des fantassins de Marine auront des ancres systématiquement câblées À DROITE (j'attribue celle du hausse-col de 1870 à la reprise du modèle républicain de 1848), alors que, depuis 1854, les troupes embarquées cessent de participer aux manœuvres comme à la discipline, ne sont plus là que comme passagères, et y gagnent le sobriquet infamant de "marsouins", charognards accompagnant les vaisseaux gueule ouverte, nuisibles juste bons à avaler tout ce qui tombe.

Si jamais le côté du câblage avait une signification symbolique, c'était le moment. Rien de tel, et lors du passage au ministère de la Guerre en 1902, ceux qui sont désormais "coloniaux" n'auront de cesse de réclamer et proclamer leur différence : maintien de la cravate noire, tunique à double boutonnage, ancre sur toutes les coiffures.

Redevenues troupes de Marine en 1958, elles adoptent l'insigne de béret dans le cercle commun à toutes les armes et les services : c'est l'ancre bien sûr, câblée À DROITE, avec deux 1/2 tours alors qu'elles auraient pu se réclamer d'une tradition remontant à leur recreation !

Il paraît que les TDM auraient déposé leur logotype en 1990 : le câble est À DROITE. C'est ainsi qu'il apparaît sur les plaques d'immatriculation ; ce serait une des raisons pour lesquelles l'Amiral Louzeau, CEMM, aurait choisi l'étrave pour le logotype de la Marine, choix d'autant plus surprenant pour un sous-marinier.

Conclusion : le sens du câblage n'a aucune signification.

Le Commissaire en chef de la Marine honoraire Laurent DANJOU

Rubrique High Tech : Elle sera reprise dans un prochain bulletin.

Annexe A : Tableau récapitulatif des activités du 1er trimestre 2024

<u>Date et Heure</u>	<u>Lieu</u>	<u>Activité</u>	<u>Inscription</u>
<u>JANVIER :</u>			
Jeudi 4 janvier,		Randonnée ACORAM : « Sur le Faron »	Sylvain MOTTE : 06 08 09 46 81 ou par mel sylvain.motte@wanadoo.fr
Jeudi 18 janvier, 15H00	SHD Toulon	Conférence SHD / ACORAM <i>« De 1914 à 1944, le destin des canons du cuirassé Provence »</i> Par le CRC1(H) Laurent DANJOU .	
Vendredi 19 janvier, 8H30	Parking Covoiturage de Sainte Musse	Randonnée ANFEM : « Les trois Solliès »	Sylviane LAURENCEAU slauranceau@hotmail.com ou : 06.21.80.52.72
Mardi 23 janvier, 19H00	École Nationale Supérieure Maritime	<i>« Le sauvetage en mer par hélicoptères »</i> Par le LV Gabriel GIRARD	COMAR Marseille https://www.eventbrite.fr
Lundi 29 janvier, 18H30	Amphithéâtre Robinet en « Base vie Sainte-Anne » A Toulon	<i>« La Protection des intérêts fondamentaux de la Nation »</i> Par le général de corps aérien Vincent COUSIN	Inscription sur HelloAsso avant le 28/01/2024 : https://www.helloasso.com/associations/association-regionale-var-corse-ihedn/evenements/protection-des-interets-fondamentaux-de-la-nation-asso
Mardi 30 janvier	<i>CSAM 13 rue Dr Aurran 83000 Toulon</i>	Date limite de retour des pouvoirs pour l'AG du 10 février 2024	<i>ACORAM Provence et Corse</i>
<u>FÉVRIER :</u>			
Mardi 6 février, départ à 08H45	Centre commercial de Carrefour Grand Var, allée 6	Marche de santé de l'ANOCR : « Pierrefeu du Var / La Baisse du Castellas »	Bernard MARCELLIN, 06 75 90 16 07 ou mel : bernard.marcellin54@gmail.com
Vendredi 9 février, 08H30	Parking Covoiturage de Sainte Musse	Randonnée ACORAM : « Saint Anne du Castellet, les barres de Castillon et la Roche Redonne »	Sylvain MOTTE : 06 08 09 46 81 ou par mel sylvain.motte@wanadoo.fr
Samedi 10 février, À partir de 09H30	CSAM, 13 rue docteur Aurran, Toulon	Assemblée Générale de la section À partir de 09H30	Pouvoir en annexe B
Samedi 10 février, à partir de 12H30	CSAM, 13 rue docteur Aurran, Toulon	<i>Verre de l'amitié après l'AG.</i>	
Vendredi 16 février, 08H30		Randonnée ANFEM :	Sylviane LAURENCEAU slauranceau@hotmail.com ou : 06.21.80.52.72
Mardi 20 février, 17H30	Musée de la Marine	<i>« De la rade de Toulon aux glaciers du Groenland. Partez à la découverte des océans avec Nerrivik »</i> Par les membres de l'association Nerrivik.	Conférence Musée de la Marine de Toulon https://www.musee-marine.fr/toulon
Mardi 20 février, 19H00	École Nationale Supérieure Maritime	sujet non encore connu	COMAR Marseille https://www.eventbrite.fr

MARS :

Vendredi 1 ^{er} mars, 08H30	Parking Carrefour Ollioules, allée M	Randonnée ACORAM : « Le col de Brest au-dessus du vallon de Saint-Pons »	Inscription auprès de Sylvain MOTTE : 06 08 09 46 81 ou par mel sylvain.motte@wanadoo.fr
Mardi 5 mars, 08H45		Marche de santé de l'ANOCR : « La Cadière d'Azur / Autour du vallon du Fainéant »	Bernard MARCELLIN, 06 75 90 16 07 ou mel : bernard.marcellin54@gmail.com
Vendredi 15 mars, 8H30		Randonnée ANFEM :	Sylviane LAURENCEAU slauranceau@hotmail.com ou : 06.21.80.52.72
Mardi 19 mars, 19H00	École Nationale Supérieure Maritime	sujet non encore connu	COMAR Marseille https://www.eventbrite.fr
Du mardi 26 mars au lundi 1 ^{er} avril 2024	Sète	« <i>Escale à Sète</i> » Fête des traditions maritimes	https://www.musee- marine.fr/toulon

ANNEXE B : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 10 FÉVRIER 2024- Section Provence et Corse

POUVOIR

(À retourner sans faute avant le mardi 30 janvier 2024, à la permanence de l'ACORAM Provence et Corse, au CSAM, 13 rue Docteur Aurrant, 83000 TOULON)

Je, soussigné Grade donne pouvoir à :
.....

pour me représenter à l'Assemblée Générale ACORAM Provence & Corse du samedi 10 février 2024.

Mention manuscrite « Bon pour pouvoir » :

Date et signature : à, le / / 2024.

